

AFRICA RE



**Société Africaine
de Réassurance**

RAPPORT ANNUEL & COMPTES 2011



Société Africaine de Réassurance African Reinsurance Corporation

Maghreb

Bureau de Casablanca

33 Boulevard Moulay Youssef,
B.P 7556 Casablanca
Tel: (212) 22 43 77 00-5
Fax: (212) 22 43 77 29 – 30
E.mail: casablanca@africa-re.com

Afrique du Nord-Est

Bureau du Caire & Africa Retakaful

7, Elkhaily Str., Plot No. 1149
Masaken Sheraton, Heliopolis
Postal Code: 11361, Caire, Egypte
Tel: (202) 22 685668
Fax: (202) 22685667
E.mail: cairo@africa-re.com

Bureau Local d'Addis Abeba

Gerard Mall, 6th Floor, Suite Number 432
Debrezeit Road, Beklobet, Kirkos Sub City,
Kebele 05
P.O Box 1055, Addis -Abeba
Ethiopie
Tel Officiel: 251 11 416 5803/4
Mobile: 251 922122473
E-Mail: addisababa@africa-re.com

Afrique de l'Ouest et du Centre francophone (plus pays lusophones) Bureau d'Abidjan

Rue Viviane A24 – Cocody
Ambassades
20 B.P 1623 Abidjan 20
Côte d'Ivoire
Tel: (225) 22 404480/75
Fax: (225) 22404482
E.mail: abidjan@africa-re.com

Afrique de l'Ouest anglophone Bureau de Lagos

Africa Re
Plot 1679, Karimu Kotun St.
Victoria Island
P.M.B 12769
Lagos- Nigeria
Tel: (234-1) 4616820/28
Fax: (234-1) 2800074
E.mail: info@africa-re.com

Afrique de l'Est Bureau de Nairobi

Africa Re Centre, Hospital Road, Upper
Hill, Nairobi, Kenya
P.O Box 62328 -00200,
Tel: (254-20) 2730660-3
Fax: (254-20) 2724896, 273060608
E.mail: nairobi@africa-re.com

Afrique australe Africa Re South Africa (Filiale)

2nd Floor (West Wing)
Oakhurst Building 11-13, Andrew's Road,
Partown 2193, Houghton 2041, Johannesburg
P.O Box 3013
Tel: (27-11) 484-3764/1970/1606
Fax: (27-11) 484-1001
E.mail: africare@africare.co.za

Iles africaines de l'Océan Indien Bureau de Maurice

11th Floor, One Cyber City,
Ebene, Maurice
Tel: (230) 454-7074
Fax: (230) 454-7067
E.mail: p.louis@africa-re.com



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
34ème REUNION ORDINAIRE ANNUELLE
RABAT, MAROC, 21 JUIN 2012

AFRICARE/GA/36/245



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à
L'Assemblée générale de la
Société africaine de réassurance

Date: 21 juin 2012

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA EL NAAS

Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

DECLARATION DU PRESIDENT	4
PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	6
RAPPORT DE LA DIRECTION	9
I. Environnement économique	9
II. Opérations	12
Production	13
Evolution de la prime brute	13
Cessions volontaires	14
Répartition de la production par région	14
Répartition de la production par branche	16
Charges techniques	17
Sinistres	17
Sinistralité par centre de production	17
Commissions et charges	17
III. Produits de placements	18
Performance du portefeuille	18
Répartition de l'actif	19
Placements à long terme	19
Actions	19
Obligations et autres instruments à revenu fixe	20
Instruments liquides	20
Autres revenus d'exploitation	21
IV. Résultats de l'exercice financier 2011	21
V. Affectation des résultats	22
VI. Gestion du capital	22
VII. Gestion intégrée des risques (GIR)	23
VIII. Gouvernance d'entreprise	26
RESPONSABILITE DE LA DIRECTION	30
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	33
ETATS FINANCIERS	34
Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011	34
Etat consolidé du revenu global	36
Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	38
Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2010	39
Etat consolidé des flux de trésorerie	40
Notes annexées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011	41
Annexe : Compte de résultat consolidé par branche	67

Conseil d'administration de l'Africa Re



M. Y. ETEFFA
Vice-président



M. M. EL NAAS
Président



Dr. A. MONEER



Mme M. DIOUF



M. B. TUEMMERS



M. I. N. LOBE



M. M. L. OULD NATY



M. H. BOUBRIK



M. K. MARAMI



M. F. DANIEL



M. J. BURBIDGE



M. B. NJAI

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Jadhah M. MWARANIA, M. Fathi S. BALA, M. Ali AL-ASHRY, M. Audace NSABIMANA, Mme Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, M. Moussa DIAW, M. Hilali LARBI, M. Kamel MERAGHNI, Alj. Bala ZAKARIYAU, M. Patrick ANDRIAMBAHINY.

Le 34^{ème} Rapport annuel du Conseil d'administration présente les états financiers consolidés de la Société africaine de réassurance pour l'exercice 2011. Les états financiers comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2011 et l'état consolidé des résultats de l'exercice. Le Rapport présente également le rapport de la Direction, le rapport du Commissaire aux comptes et, fait nouveau, les rapports sur la gestion du capital, la gouvernance d'entreprise et la gestion intégrée des risques.



M. M. EL NAAS
Président

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 631,49 millions \$EU, en hausse de 0,63% par rapport au montant de 627,53 millions \$EU réalisé en 2010. Cette performance nettement en deçà des prévisions initiales pour l'exercice considéré est essentiellement attribuable à la dépréciation des principales monnaies de transaction de la Société, dépréciation qui n'a pas manqué d'avoir une incidence sur les chiffres réels en dollar des Etats-Unis. En effet, le rand sud-africain, dont la part dans la production de la Société s'établit à 35%, s'est affaibli de 22,03% par rapport au dollar en comparaison de la situation à la clôture de l'exercice précédent. Quant au naira et au shilling kenyan, ils se sont dépréciés de 6,78% et 5,45% respectivement. La prime brute acquise, après ajustement pour variation de la provision pour primes non acquises, s'est chiffrée à 602,50 millions \$EU contre 616,90 millions en 2010.

Un montant total de 68,92 millions \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 53,13 millions \$EU en 2010. La politique de rétrocession est restée inchangée au cours de l'exercice. En effet, la Société a continué de recourir à un programme en excédent de sinistres pour tous les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs acceptés.

Les sinistres bruts payés au cours de l'exercice se sont élevés 283,96 millions \$EU contre 322,86 millions \$EU en 2010, soit une régression de 12,04%. Cette évolution est louable en ce sens que des réassureurs internationaux ont été frappés par des catastrophes sans précédent au cours de la même période. En conséquence, le ratio de sinistres net a reculé, passant de 54,63% en 2010 à 49,48% en 2011. Si l'on prend en considération les ajustements pour variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'établit à 58,47% contre 61,58% en 2010, ce qui est une performance encourageante.

Au cours de l'exercice, la Société a payé à deux membres de la Direction dont le mandat

était arrivé à expiration des indemnités de cessation de service qui n'avaient pas encore été totalement provisionnées. Par ailleurs, on a observé dans certaines localités une forte inflation qui a fait augmenter les coûts de fonctionnement. Une provision substantielle pour créances douteuses a été constituée pour la filiale sud-africaine. En conséquence, les frais de gestion se sont élevés à 31,28 millions \$EU au cours de l'exercice, soit une hausse de 15,46% en comparaison des 27,09 millions \$EU enregistrés en 2010.

La poursuite de la politique de rigueur dans la sélection des risques, qui a conduit à l'amélioration du ratio de sinistres, a permis à la Société d'enregistrer un bénéfice technique net de 46,22 millions \$EU au titre de l'exercice contre 37 millions en 2010, soit une forte progression de 24,91%.

Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les pertes de conversion latentes, se sont établis à 26,21 millions \$EU contre 31,14 millions \$EU pour l'exercice précédent, soit une baisse de 15,82% malgré une augmentation fulgurante du volume de fonds investis. Ce résultat s'explique par la faiblesse des taux d'intérêt, la volatilité des places financières et les incertitudes de l'économie mondiale.

Les fonds propres s'élevaient à 482,13 millions \$EU au 31 décembre 2011 contre 343,67 millions \$EU en 2010, soit une hausse de 40,29%. Cette hausse est une conséquence de l'injection de 102,96 millions \$EU au cours de l'exercice et du bénéfice non distribué de l'exercice précédent.

L'exercice 2011 a été marqué par des risques réels tels que la morosité de l'économie mondiale, le ralentissement de l'activité économique, la persistance de l'instabilité financière, des signes d'hyperinflation, l'endettement des Etats, les difficultés du secteur bancaire dans la zone euro, les catastrophes naturelles, la montée des cours du pétrole, etc.

Pourtant, rien n'a fait trembler l'économie mondiale autant que la toute première dégradation de la dette américaine décidée par Standard & Poor's en août 2011. A 4%, la croissance de l'économie mondiale en 2011 a été inférieure aux 5,1% enregistrés en 2010, symbole d'une année très difficile. Le tableau aurait été plus sombre encore sans les bonnes performances des pays émergents et en développement, performances qui sont venues contrebalancer la très molle croissance des pays développés, en particulier des Etats-Unis et de l'Europe.



La politique monétaire d'accommodement de nombre de pays avancés et le souci d'éviter que la zone euro ne s'effondre ont empêché l'économie mondiale d'entrer en récession. Toutefois, il faudra assurément des efforts sans relâche pour qu'on aboutisse à la reprise escomptée.

Malgré le ralentissement de l'économie mondiale, le continent africain a tenu bon avec un taux de croissance réel annuel de 5,2%, chiffre bien supérieur à celui des pays avancés (1,5%) et légèrement inférieur aux 6,4% enregistrés par les pays émergents et en développement au cours de la même période.

Le marché de la réassurance a été frappé en 2011 par des sinistres catastrophiques survenus en Asie et aux Etats-Unis pour la plupart. En conséquence, nombre de réassureurs ont enregistré des ratios combinés plus élevés (96,2% à 110,5% en moyenne) du fait principalement des catastrophes qui ont marqué les deux premiers trimestres de l'exercice. Les réassureurs internationaux ont néanmoins fait preuve d'une souplesse et d'une stabilité surprenantes grâce à une bonne capitalisation ajustée par le risque et à une meilleure gestion intégrée des risques.

Africa Re, dont le principal marché, l'Afrique, a été épargné par les catastrophes d'envergure, a enregistré le meilleur résultat technique, soit 46,22 millions \$EU. Ce chiffre est supérieur de 24,91% à celui de 2010 et représente près du double des produits de placements de l'exercice sous revue (26,21 millions \$EU). Cette performance tient à ce que la Direction et les centres de production ne cessent d'accorder la priorité à la rentabilité, en particulier sur les marchés où la Société enregistrait des pertes jadis, à l'exemple de l'Afrique du Sud. Les bons résultats obtenus dans toutes les branches et sur tous les marchés sont venus compenser la faible croissance du chiffre d'affaires (0,63%) due à la dépréciation des principales monnaies de transaction et aux troubles politiques en Afrique du Nord et en Côte-d'Ivoire. A 631,49 millions \$EU, la souscription de primes brutes est d'autant plus appréciable qu'Africa Re a figuré dans le classement des 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde de Standard & Poor's. Il y a lieu de faire observer en outre que, pour la première fois, l'actif total d'Africa Re vient de dépasser le seuil de 1 milliard \$EU peu après que la Société eut célébré son 35ème anniversaire en 2011.

Au cours de la période sous revue, Africa Re a atteint ses objectifs de production en monnaies locales et dépassé les prévisions en matière de bénéfice net. La Société a également rempli ses missions de promotion du développement du secteur des assurances et de la réassurance en Afrique en fournissant de la capacité en matière de souscription, en offrant une bonne sécurité aux acteurs du secteur et en prenant part à diverses initiatives visant à renforcer la capacité

technique sur les marchés. C'est ainsi qu'Africa Re a organisé de nombreuses formations à l'intention des assureurs, parrainé divers séminaires et conférences ou démarré la réassurance islamique par le biais de la filiale Africa Retakaful. La Société a également lancé officiellement les activités du bureau de contact d'Addis-Abeba (Ethiopie) en juin 2011. Par ailleurs, Africa Re a continué d'améliorer sa gestion intégrée des risques en se dotant de systèmes et outils nouveaux utiles pour le suivi et la gestion de différents types de risque.

Le Conseil d'administration s'est réuni trois (03) fois au cours l'exercice. Les décisions prises se rapportaient à des questions techniques (adoption du programme de rétrocession, révision des Directives en matière de souscription) et financières (révision des Directives en matière de placements et approbation de projets d'investissement) ainsi qu'aux ressources humaines (renforcement de la politique d'attrait, de recrutement et de rétention des compétences les plus pointues dans les domaines des assurances et de la réassurance). Le Conseil a également continué de superviser la 4ème augmentation de capital qui a apporté à la Société des fonds supplémentaires d'un montant de 102,96 millions \$EU. L'opération, qui devrait parvenir à son terme en 2012, devrait permettre à la Société de disposer d'un solide capital libéré de 300 millions \$EU pour des fonds propres avoisinant les 600 millions \$EU. Africa Re sera alors fin prêt pour financer sa croissance future.

M. Bakary KAMARA, ancien directeur général du Groupe, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite après de longues années au service d'Africa Re, tandis que M. Ganiyu MUSA, ancien Directeur général adjoint chargé des Services, a cessé de faire partie de l'effectif de la Société suite à l'expiration de son mandat. Le Conseil d'administration exprime sa profonde gratitude à M. Bakary KAMARA pour son immense contribution à la croissance et à la réussite de la Société au cours des trois dernières décennies.

M. Corneille KAREKEZI, Directeur général adjoint/ Chef des Opérations jusqu'au 30 juin 2011, a pris fonction le lendemain en tant que directeur général/ chef exécutif du Groupe après une transition réussie de deux (02) ans et ainsi que l'avait planifié le Conseil d'administration. M. KAREKEZI a été remplacé à son ancien poste par M. Ken AGHOGHOVIA, Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone jusqu'au 30 juin 2011 et au service de la Société depuis 24 ans.

Enfin, les agences de notation Standard & Poors' et A. M. Best ont renouvelé la note A- avec des perspectives stables octroyée à la Société, réaffirmant ainsi sa bonne situation financière et son respect des normes à un moment où d'autres réassureurs internationaux voyaient leur note se dégrader ou être placée sous surveillance.

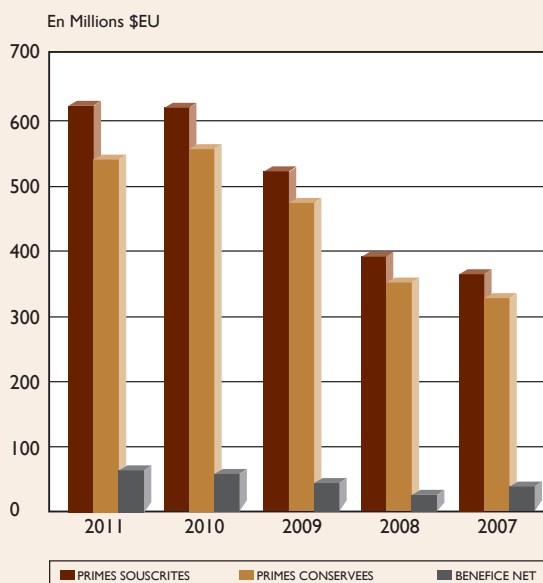


Principaux Indicateurs Financiers

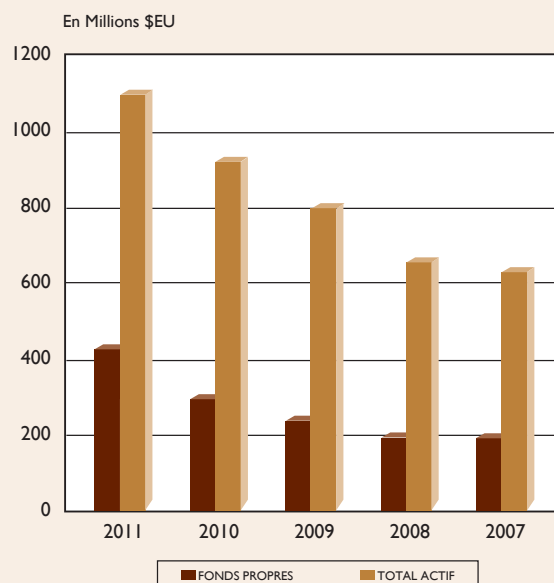
Société Africaine de Réassurance

(En milliers \$EU)	2011	2010	2009	2008	2007
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	631 490	627 532	536 382	401 041	369 512
PRIMES CONSERVEES	554 746	569 700	487 150	365 176	335 716
PRIMES ACQUISES (NETTES)	533 580	563 783	466 416	357 897	329 686
BENEFICE NET	69 199	64 863	44 301	20 406	34 048
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	482 130	343 674	280 399	223 720	230 802
ACTIF TOTAL	1 137 383	958 367	836 017	686 857	668 566

**RESULTATS
2007 - 2011**



**SITUATION FINANCIERE
2007 - 2011**



DIRECTION GENERALE



M. C. KAREKEZI

Directeur général du Groupe/Chef Exécutif



M. K. AGHOGHOVIA

Directeur général adjoint/Chef des Opérations

DIRECTEURS CENTRAUX



Mlle E. N. AMADIUME
Directrice, Opérations centrales & Risques spéciaux



M. M. ALI-KOTE
Directeur, Administration & Ressources humaines



M. I. UDUMA
Directeur de l'Audit interne



M. M. KANTE
Directeur, Technologies de l'Information & de la Communication



M. S. M. KABA
Directeur, Inspection technique & Gestion intégrée des Risques



M. S. KONE
Directeur, Finances et Comptabilité



M. R. BONG BEKONDO
Sous-directeur, Secrétariat de Société et Langues



DIRECTEURS REGIONAUX ET REPRESENTANT LOCAL



M. D. DE VOS
*Directeur général, Africa Re
South Africa*



Mme E. MBOGO
Directrice régionale, Nairobi



M. O. GOUDA
*Directeur régional, Le Caire
& Directeur général d'Africa
Rekataful*



M. A. MAHMOUD
*Directeur adjoint p.i.,
Opérations techniques, Lagos*



M. M. KANNOU
*Directeur régional,
Casablanca*



M. O. N'GUESSAN
Directeur régional, Abidjan



Mme M. A. SANON
Directrice régionale, Maurice



M. S. BELAY
*Représentant local,
Addis-Abeba*

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

Economie mondiale: persistance du ralentissement

Presque 3 ans après qu'ait éclaté la crise de 2008, l'activité économique mondiale s'est considérablement affaiblie en 2011. Le faible taux de rendement mondial enregistré au cours de l'année, à savoir 3,8% contre 5,2% en 2010, est imputable en grande partie à la faible croissance des pays avancés et à des conditions précaires ici et là. L'économie américaine est restée confrontée à une faible croissance, à une longue et difficile amélioration de la situation de l'emploi, à des incertitudes budgétaires et à une confiance insuffisante des consommateurs et des investisseurs. Toutefois, à 1,8%, le taux de croissance réel du PIB a été légèrement supérieur au chiffre de 1,6% enregistré par la zone euro en proie à des déficits et à un endettement public colossal, à un rendement potentiel plus faible et à des tensions croissantes sur les marchés. Pendant toute l'année, les décideurs politiques se sont employés à adopter des mesures pour restaurer la confiance dans la zone sans vraiment y arriver faute d'une gestion véritablement commune des questions macroéconomiques, budgétaires et financières. En Europe centrale et de l'Est, où la croissance a été de 5,1% en moyenne, la reprise a été assez nette au lendemain d'une forte récession.

Le ralentissement de l'économie mondiale a été atténué par les performances des pays en développement d'Asie et, dans une certaine mesure, d'Afrique sub-saharienne et d'Amérique latine et des Caraïbes où la croissance moyenne a été de 7,9%, 4,9% et 4,8% respectivement. La croissance est restée particulièrement robuste en Asie. En effet, la Chine et l'Inde ont été les locomotives du monde, avec des chiffres respectifs de 9,2% et 7,4%. A 4,5% en moyenne, la croissance a été assez bonne dans le Commonwealth des Etats indépendants. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la croissance inférieure à la moyenne mondiale, avec un chiffre de 3,1%.

Les difficultés budgétaires des pays avancés ont eu des effets néfastes sur l'activité économique mondiale. Le scénario aurait été plus catastrophique encore sans la remontée du cours des matières premières, des politiques d'accommodement, une nette expansion du crédit et une croissance remarquable dans les pays émergents et en développement. La situation n'a cessé de se détériorer au fil des trimestres, contraignant les

pays à réviser régulièrement leurs prévisions de croissance. Comme rien ne semblait devoir mettre un terme au ralentissement de l'activité économique, les pressions sur la demande extérieure se sont accrues, risquant de causer une récession mondiale, comme en attestent les prévisions de croissance mondiales pour 2012, à savoir 3,3%, et à en croire les « Perspectives de l'économie mondiale 2012 » du FMI publiées en janvier de cette année, avec pour sous-titre « Croissance au ralenti, risques en hausse ».

Economies africaines: résistance et espoir en pleine turbulence

L'Afrique sub-saharienne a continué de croître à un rythme soutenu en 2011 (4,9% contre 5,3% en 2010). Des pays tels que l'Angola, la Guinée équatoriale, l'Afrique du Sud, le Cap Vert, le Ghana, le Cameroun ou l'Ouganda ont amélioré leur performance de l'année précédente, voire affiché des chiffres proches de leur moyenne d'avant-crise. Toutefois, le risque de régression est devenu de plus en plus réel à mesure que l'économie mondiale tardait à se redresser. On admet aujourd'hui que les pays africains dotés de cadres politiques et institutionnels solides seraient mieux à même de faire face aux fluctuations du cours des matières premières et mobiliser les ressources internes et régionales nécessaires pour soutenir leur croissance et atténuer la crise mondiale.

L'Afrique du Nord a pâti des variations du cours des matières premières et de troubles sociaux ou politiques. En effet, la sous-région a été caractérisée au cours de l'année par une situation politique et sécuritaire instable et incertaine, ainsi que par un risque croissant de fléchissement de la demande intérieure. La croissance économique a ralenti dans le Maghreb (2,9% en moyenne contre 3,5% en 2010), en Egypte (1,2% contre 5,1% en 2010) et au Soudan (- 0,2% contre 6,5% en 2010). Seul le Maroc a vu sa performance s'améliorer avec un chiffre de 4,6%. Les perspectives à court terme dans la sous-région devraient demeurer incertaines si la stabilité macroéconomique n'est pas préservée, la cohésion sociale restaurée et la situation de l'emploi améliorée.

Toutefois, malgré les prévisions de ralentissement de l'activité économique et les risques politiques latents dans certains pays de la région, les analystes sont optimistes quant aux résultats économiques de l'Afrique. En effet, les perspectives économiques du continent devraient rester alléchantes en 2012, avec une croissance prévue à 6,8% contre 5,4% en 2011.



Places financières: léthargie et volatilité

La crise de la dette dans l'Union européenne a éclipsé les difficultés de l'économie mondiale en 2011 lorsque sont apparues les craintes d'une éventuelle extension des problèmes de surendettement de pays tels que la Grèce, l'Irlande ou le Portugal à des économies beaucoup plus grandes telles que l'Italie, l'Espagne, voire la France. En effet, les inquiétudes relatives à un possible effondrement de la zone euro, les mesures d'austérité dans plus d'un pays européen, le déclin de l'actif total des banques, les difficultés budgétaires aux Etats-Unis, la dégradation ou la mise sous surveillance de la note financière de nombre d'économies européennes, de banques et de compagnies d'assurances, etc., ont contribué à déprimer l'économie mondiale et à entamer la confiance des investisseurs dans un avenir proche.

A ce sombre tableau est venue s'ajouter une politique de taux d'intérêt bas (0,25% pour la Réserve fédérale américaine depuis décembre 2008, 0,5% pour le taux bancaire au Royaume-Uni depuis mars 2009, 1% pour la Banque centrale européenne depuis décembre 2011). Cette politique conçue pour redresser l'économie mondiale a plutôt eu pour effet de ramener le rendement des investissements à son niveau le plus bas et de rendre les places financières mondiales volatiles et incertaines.

Le rendement des obligations d'Etat, qui avait amorcé une tendance à la hausse au 4ème trimestre 2010, n'a pas tardé à inverser sa trajectoire dans un contexte d'inquiétudes quant à la santé de l'économie mondiale. Le rendement des obligations d'Etat a chuté à quelque 0,8% dans la zone euro et aux Etats-Unis et à environ 0,35% au Japon, poussant les investisseurs à se ruer vers les obligations de société, même mal notées.

L'évolution a été la même pour les marchés d'actions, et ce pour les mêmes raisons. Bien que les places européennes se soient relevées de leurs seuils au premier trimestre 2009, le redressement n'a pas suffi à inspirer de l'optimisme aux investisseurs quant à l'avenir. L'indice S & P 500 a clôturé l'année 2011 en nette hausse. L'Eurotop 100 (en recul de 14%) et le UK FTSE 100 (en repli de 9%) ont clôturé en baisse tandis que le Nikkei a régressé de 18% au cours de la période. Le JSE All Share a affiché une bonne performance en 2011 et a clôturé l'année à son niveau de la fin de 2008, à la grande satisfaction d'Africa Re dans un contexte de mauvaises performances généralisées des places financières.

La faiblesse, la volatilité et les incertitudes des principales places financières ont eu des effets défavorables sur les résultats des réassureurs internationaux, en particulier ceux qui sont exposés à la dette publique américaine. Les produits de placements de la Société se sont tassés de 16% par rapport à l'exercice précédent malgré une augmentation significative (17%) des fonds à investir dont le montant est passé de 688 millions \$EU à 807,15 millions \$EU à la clôture de l'année.

Marché de la réassurance: Gros sinistres, réassureurs plus solides et stables

A bien des égards, l'année 2011 a été très mauvaise pour les assureurs et réassureurs Dommages/Accidents. Chose curieuse, de gros sinistres catastrophiques ont frappé le secteur, même là où on ne s'y attendait pas. On estime que le séisme suivi du tsunami au Japon (qui ont engendré des pertes assurées de plus de 35 milliards \$EU), le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande, les inondations en Thaïlande et d'autres catastrophes naturelles ont fait 30 000 morts et causé des pertes économiques totales de 350 milliards \$EU contre 226 milliards \$EU en 2010. Avec des catastrophes naturelles qui ont entraîné des pertes assurées de 103 milliards \$EU, 2011 pourrait être l'année la plus coûteuse pour le secteur des assurances et de la réassurance.

Malgré l'ampleur des sinistres catastrophiques qui ont marqué l'année et les importantes pertes assurées qu'ils ont entraînées, pertes qui ont porté le ratio combiné moyen du secteur de 96,2% au 3ème trimestre 2010 à 110,5% à la même période de 2011, les réassureurs internationaux ont continué de faire preuve de souplesse et de stabilité pendant ces dures épreuves grâce à une forte capitalisation ajustée par le risque (leurs fonds propres n'ont baissé que de 4% en 2011), à une bonne gestion intégrée des risques et à une tarification relativement améliorée.

De l'avis des experts, un cycle nouveau se met en route dans le secteur, et les taux devraient s'améliorer de manière sélective – en particulier dans les régions considérées jadis comme étant peu vulnérables à des sinistres importants – en raison de l'ampleur des sinistres et d'autres pressions sur les recettes telles que le manque de dynamisme des places financières et les risques auxquels est exposée l'économie mondiale. Toutefois, nombreux sont ceux qui, loin de s'attendre à un durcissement uniforme du cycle des affaires comme par le passé,

misent plutôt sur une amélioration modeste et inégale des taux sur les marchés.

Selon les principales agences de notation, les perspectives demeurent bonnes pour le secteur des assurances dans le monde malgré les incertitudes relatives au niveau d'amélioration des tarifs, le faible rendement des investissements et les limitations aux provisions libérables pour soutenir les recettes futures. Au nombre des facteurs de stabilité des acteurs du secteur, on peut citer le volume d'excédent de capital et les capacités en matière de gestion intégrée des risques.

Réglementation: L'incertitude reste de mise

A en croire de nombreux experts, la réglementation est l'une des hypothèques majeures à l'essor du secteur des assurances et de la réassurance pour les années à venir. A mesure qu'on se rapproche des délais, assureurs et réassureurs se préparent pour répondre aux nouvelles exigences en matière de gestion des risques, de capital et de conformité.

L'année 2011 a été marquée par de grosses incertitudes sur le calendrier de mise en œuvre de Solvabilité II en Europe et sur son incidence réelle sur le secteur des assurances et de la réassurance. De plus, il n'est toujours pas certain que la nouvelle réglementation atteindra tous ses objectifs : simplicité, respect des principes, promotion de politiques comptables communes et absence de toute incidence sur la compétitivité mondiale.

Africa Re South Africa Ltd., filiale du Groupe Africa Re, est bien parti pour satisfaire aux exigences du SAM, nouveau régime de solvabilité sud-africain qui se veut l'équivalent de Solvabilité II en Europe. La mise en œuvre totale du SAM a récemment été reportée à 2015, afin d'attendre la mise en œuvre effective de solvabilité II en Europe en 2014.

Africa Re en 2011: une rentabilité améliorée et un capital renforcé

Malgré une faible croissance du chiffre d'affaires (0,63%) et la mollesse des places financières (fléchissement des produits de placements de 15,82%), Africa Re a réalisé en 2011 son meilleur bénéfice de souscription de tous les temps (46,22 millions \$EU) ainsi qu'un bénéfice sans précédent (69,19 millions \$EU) grâce à une faible sinistralité et une meilleure gestion intégrée des risques.

La performance méritoire de la Société, à savoir un rendement sur investissement de 16,77% et un ratio combiné de 91,3%, soit des chiffres nettement supérieurs à la moyenne des réassureurs internationaux (3,3% au cours des 9 premiers mois de 2011 pour le premier indicateur et 110,5% pour le second), est à porter au crédit d'une souscription prudente et d'une bonne stratégie commerciale qui a su résister aux troubles politiques en Tunisie, en Libye, en Egypte et en Côte-d'Ivoire, ainsi qu'à la montée de l'inflation et à la faiblesse de nombre de monnaies africaines.

La réussite de la 4ème augmentation de capital en cours témoigne de la confiance que les investisseurs et le marché placent en l'avenir de la Société. En effet à la fin de 2011, 70% du capital supplémentaire a déjà été mobilisé auprès des seuls actionnaires existants en attendant que ceux-ci soient autorisés à souscrire des parts additionnelles et avant que de nouveaux investisseurs soient contactés.

Perspectives pour 2012: tirer parti d'un environnement meilleur

La forte capitalisation, qui devrait fortement augmenter en 2012, améliorera assurément la capacité de croissance de la Société en repoussant les limites de souscription et en offrant une meilleure sécurité aux cédantes.

Africa Re est bien préparé pour maintenir sa place de premier réassureur sur ses principaux marchés et saisir les opportunités nouvelles qui se présenteront.

Bien que l'avenir ne soit pas tout rose pour l'économie mondiale et les places financières, on peut espérer que 2012 sera une meilleure année pour les économies africaines en général et le secteur des assurances et de la réassurance en particulier. En conséquence, et compte tenu du bon déroulement des renouvellements de janvier, la Direction d'America Re ne prévoit aucun frein majeur à ses opérations en 2012 et s'attend une nouvelle fois à des résultats d'exploitation de qualité

La Direction prévoit des recettes satisfaisantes et en adéquation avec le capital accru de la Société, sous réserve de la bonne santé des places financières internationales et de la performance des monnaies africaines par rapport au dollar américain ainsi que de la conjoncture économique mondiale et de la stabilité socio-politique du continent africain.



II. OPERATIONS

Cette partie du Rapport présente les résultats de l'exercice 2010 et les compare à ceux de l'exercice 2011.

Grâce à sa présence physique dans des localités stratégiques du continent par le biais de son réseau de centres de production, l'Africa Re a réussi à établir des partenariats durables avec les acteurs du marché des assurances de chaque pays, s'assurant ainsi un accès direct à des affaires diversifiées et de qualité qui, conjuguées à des directives bien élaborées et appropriées, ont régulièrement garanti la rentabilité de son portefeuille.

S'appuyant sur sa culture de l'excellence et les meilleures pratiques mises en œuvre dans ses six bureaux régionaux, ses deux filiales et son bureau local, l'Africa Re bénéficie d'une situation unique par rapport à ses concurrents, qui lui permet de tirer profit des opportunités d'affaires naissantes en Afrique et, dans une moindre mesure, en Asie et au Moyen-Orient.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Grâce aux technologies de l'information et de la communication modernes, la Société s'appuie sur les centres de production suivants pour étendre sa présence sur tous les marchés du continent,

ainsi qu'un nombre croissant de pays d'Asie et du Moyen-Orient :

Six bureaux régionaux :

- Lagos, Nigeria: Afrique de l'Ouest anglophone et Pools;
- Abidjan, Côte d'Ivoire: Afrique francophone (Ouest et Centre);
- Casablanca, Maroc: Maghreb;
- Le Caire, Egypte: Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient;
- Nairobi, Kenya: Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe;
- Ebene, Maurice: Iles africaines de l'océan Indien et Asie.

Deux filiales :

- Johannesburg, Afrique du Sud: Afrique du Sud et marchés environnants, région opérationnelle de la filiale (African Reinsurance Corporation South Africa Limited –ARCSA-);
- Africa Retakful, filiale à 100% de la Société, a démarré ses activités au Caire le 1^{er} septembre 2010.

Un bureau local :

- Addis-Abeba, Ethiopie.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la performance de la Société:

DESCRIPTION (000 \$EU)	2011			2010		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	631 490	(76 744)	554 746	627 532	(57 832)	569 700
Mouvement de la provision pour primes non acquises	(28 988)	7822	(21 166)	(10 623)	4706	(5 917)
Primes acquises	602 502	(68 922)	533 580	616 909	(53 126)	563 783
DEBOURS						
Sinistres payés	283 962	(9460)	274 502	322 859	(11 608)	311 251
Mouvement de la provision pour sinistres en suspens (y compris lesIBNR)	41 778	(4284)	37 494	35 708	237	35 945
Charge de sinistres	325 740	(13 744)	311 996	358 567	(11 371)	347 196

Production

Au cours de la période considérée, la production de la Société s'est établie à 631,49 millions \$EU, soit une faible progression de 0,63% par rapport à 2010 (627,53 millions \$EU). La plupart des monnaies africaines se sont dépréciées face au dollar EU, le cas le plus significatif étant celui du rand sud-africain qui a perdu 22,03% de sa valeur par rapport au billet vert. Dans les Iles africaines de l'océan Indien, la roupie seychelloise, l'ariary malgache et le franc comorien se sont dépréciés par rapport au dollar EU de 11,46%, 5,03% et 3,34% respectivement. En Afrique de l'Ouest anglophone, le naira nigérian et le cedi ghanéen ont vu leur valeur baisser de 6,78% et 10,33% respectivement, tandis que dans l'Afrique de l'Ouest et centrale majoritairement composée de pays francophones, la monnaie commune (franc CFA) utilisée dans la plupart des Etats a chuté de 3,34%. Presque toutes les monnaies de l'Afrique de l'Est se sont dépréciées par rapport au dollar EU ; il s'agit notamment du shilling kenyan (5,45%), du shilling ougandais (7,38%), du shilling tanzanien (5,12%), du kwacha malawite (8,61%), du kwacha zambien (6,77%) et du birr éthiopien (4%). En Afrique du Nord, excepté le dinar libyen qui s'est légèrement apprécié, toutes les monnaies se sont dépréciées par rapport à la monnaie de compte. Il s'agit de la livre égyptienne (3,89%), du dinar tunisien (4,55%), du dirham marocain (2,72%) et du dinar algérien (2,15%). Ces fluctuations des monnaies ont eu pour conséquence une perte de change nette de 63,18 millions \$EU.

A taux de change constants, la production de la Société a connu une progression de 10,70% par rapport à celle de 2010.

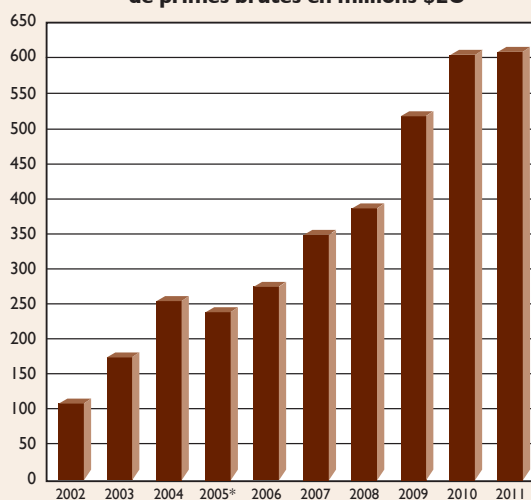
Evolution de la prime brute

En 2002, la Société avait enregistré une prime brute souscrite de 126,97 millions \$EU, intégrant ainsi finalement le cercle des réassureurs ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions \$EU. Depuis lors, l'Africa Re a connu une forte croissance de sa production qui s'est hissée à 631,49 millions \$EU en 2011. Cette évolution s'explique par un certain nombre de facteurs. En premier lieu, l'économie africaine a affiché un taux de croissance de 6,7% par an au cours de la dernière décennie, ce qui en faisait l'un des catalyseurs de l'économie mondiale dont la croissance s'est établie à 4,3% par an. Selon les prévisions, l'économie africaine devrait rester forte, avec une croissance moyenne de 6,2% par an au cours des cinq prochaines années, tandis que la croissance économique combinée des sept pays les plus développés de la planète devrait se situer à 3,3%. La croissance actuelle et future de l'Afrique est favorisée par la stabilité politique relative sur le

continent, une plus grande importance accordée aux questions de gouvernance et le redressement économique post-conflit prévu en Afrique du Nord. Selon les prévisions, 80% des pays africains enregistreront une croissance annuelle du PIB d'au moins 5% au cours des cinq prochaines années. Pendant cette période, la plupart des marchés de réassurance devraient être totalement libéralisés, avec une réglementation garantissant la viabilité, la transparence et la pro-activité de ce secteur. Ainsi, la Société, qui a tiré profit de la forte expansion économique du continent au cours des dix dernières années, devrait étendre son réseau commercial en raison de sa grande proximité avec ses cédantes africaines. Deuxièmement, au moment où la planète est confrontée à des problèmes économiques persistants et à des sinistres catastrophiques importants, le besoin de réassureurs de qualité n'a jamais été aussi urgent. Avec sa notation A- attribuée par A.M. Best et Standard & Poor's, l'Africa Re reste le réassureur de choix sur le continent, au moment où les assureurs essaient de plus en plus de confier leurs affaires aux rares réassureurs de qualité présents sur le marché.

Malgré une année caractérisée par de profondes crises politiques au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Côte d'Ivoire, auxquelles se sont ajoutées la dépréciation de la plupart des monnaies africaines par rapport au dollar EU –avec pour conséquence une perte de 63,18 millions \$EU–, la Société a réussi à générer un chiffre d'affaires appréciable sans renoncer à ses normes professionnelles pendant les renouvellements effectués dans tous ses centres de production. En résumé, grâce aux facteurs susmentionnés, auxquels il convient d'ajouter une gestion directe, l'Africa Re reste un réassureur de premier plan sur le continent.

Evolution de l'encaissement de primes brutes en millions \$EU



*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle.

Cessions volontaires

Excepté un petit nombre de compagnies de réassurance appartenant à l'Etat et opérant essentiellement sur leur territoire avant la création de l'Africa Re en 1976, le paysage de la réassurance africaine était dominé par des acteurs étrangers dotés de moyens financiers importants et ayant des liens anciens avec le continent. Anticipant la réticence des cédantes à accepter une nouvelle institution africaine, notamment parce que les relations avec les anciennes compagnies leur avaient été bénéfiques jusque là, les 36 Etats membres fondateurs avaient adopté le concept de cessions légales ou obligatoires. La dépendance de la Société par rapport à ces cessions s'est réduite au fil des ans. De 27,42% de la production totale il y a une décennie, elles se situent aujourd'hui à 8,27% grâce à la performance de l'Africa Re qui est aujourd'hui une organisation internationale de renom.

REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

L'Africa Re continue d'étendre son réseau commercial par le biais de ses centres de production (six bureaux régionaux, deux filiales et un bureau local), ce qui lui permet d'être présente dans plus de 50 marchés du continent.

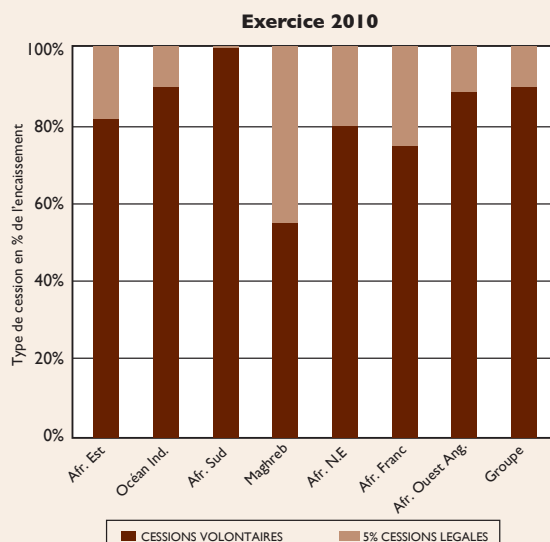
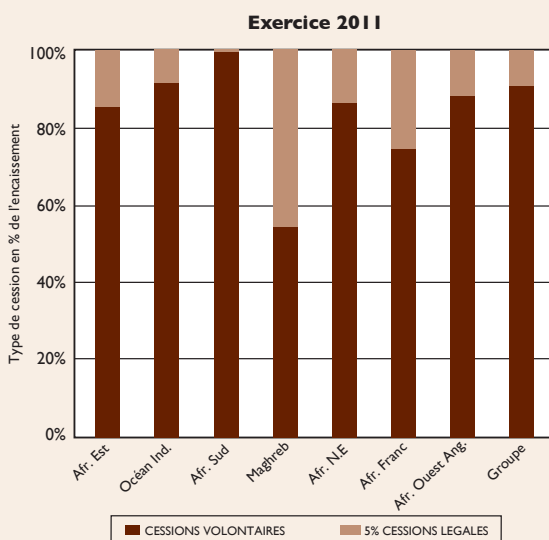
En septembre 2010, l'Africa Re a ouvert une nouvelle filiale, Africa Takaful Reinsurance Company, dont le siège est au Caire (Egypte). Cette filiale a démarré ses activités en janvier 2011 et propose des produits Retakaful respectueux de la charia aux compagnies Takaful islamiques du continent. En juin 2011, la Société a créé un bureau local à Addis-Abeba (Ethiopie), placé sous l'autorité du Bureau régional de Nairobi qui couvre l'Afrique de l'Est.

Afrique australe

Depuis 2004, l'African Reinsurance Corporation, South Africa Ltd (ARCSA), filiale de l'Africa Re en Afrique du Sud et dont le siège est à Johannesburg, supervise les opérations de la Société en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Pendant la période considérée, la filiale a été très active sur le plus grand marché des assurances du continent (la production sud-africaine représente 78,64% de la prime d'assurance directe du continent - statistiques de la production en 2009). Bien que l'ARCSA limite pour le moment ses activités à la Branche IARD en Afrique du Sud, sa part dans la production de la Société a régulièrement été la meilleure depuis plusieurs années. Son chiffre d'affaires a baissé, passant de 260,79 millions \$EU (41,56% de la production du Groupe) en 2010 à 232,10 millions \$EU (36,75% de la production du Groupe) en 2011. Cette chute de la production est en grande partie due à la dépréciation du rand (-22,03%, soit 48,74 millions \$EU). En monnaie originale, le chiffre d'affaires de l'ARCSA en 2011 a été supérieur de 8,61% à celui de 2010.

Afrique de l'Est

La production de cette région a augmenté, passant de 76,57 millions \$EU en 2010 à 94,78 millions \$EU en 2011, soit une progression de 23,78% ; la prime enregistrée en 2011 représente en outre 15,01% du chiffre d'affaires de la Société. Cette performance s'explique par l'augmentation du nombre d'acceptations volontaires dans toutes les branches au Kenya, en Ethiopie, en Tanzanie, en Ouganda et au Zimbabwe, malgré les fluctuations des taux de change des monnaies qui a eu pour conséquence une perte de 4,31 millions \$EU.



Afrique de l'Ouest anglophone

La région de l'Afrique de l'Ouest anglophone a produit une prime de 94,66 millions \$EU en 2011, ce qui représente une hausse de 5,77% par rapport à 2010 (89,49 millions \$EU). Le chiffre affiché en 2011 constitue 14,99 de la production du Groupe et a pu être atteint malgré la dépréciation du naira nigérian (-6,78%) et du cedi ghanéen (-10,33%) par rapport au dollar EU qui s'est traduite par une perte de change de 3,39 millions \$EU. La croissance enregistrée en 2011 a été favorisée en grande partie par l'augmentation des acceptations facultatives dans les branches Incendie/Ingénierie qui ont plus que compensé les pertes subies dans les branches Aviation, Maritime et Corps.

Maghreb

Le chiffre d'affaires du Maghreb a baissé, passant de 56,05 millions \$EU en 2010 à 51,27 millions \$EU en 2011, à cause des troubles politiques et de la dépréciation des monnaies de la région. La fluctuation des taux de change des monnaies a eu pour conséquence une perte de 1,17 million \$EU, tandis que le conflit en Libye a causé une perte de production de 6,12 millions \$EU. Au taux de change de la clôture de l'exercice 2010, les augmentations de prime enregistrées en Algérie, au Maroc et en Tunisie n'étaient que de 1,40 million \$EU, 0,54 million \$EU et 0,57 million \$EU respectivement.

Afrique du Nord-Est

La production locale du Bureau régional du Caire (38,45 millions \$EU) a été inférieure de 5,38 millions \$EU à celle de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par le transfert de l'intégralité du portefeuille du Soudan et d'une partie du portefeuille égyptien à la nouvelle filiale, Africa Retakaful Company. La production aurait été meilleure s'il n'y avait pas eu une perte de change de 1,19 million \$EU, ainsi que l'impact des troubles en Egypte.

Afrique de l'Ouest et centrale francophone

Le Bureau régional d'Abidjan supervise les activités de cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones. Le chiffre d'affaires s'est établi à 41,97 millions \$EU (34,24 millions \$EU en 2010), soit 6,65% de la production de la Société. L'impact de la violence politique en Côte d'Ivoire sur la production de l'Africa Re suite à l'élection présidentielle de novembre 2010 a été très faible, en raison d'un certain nombre de facteurs. Premièrement, les acceptations facultatives dans

la Branche Energie au Cameroun, en Guinée Equatoriale et en République du Congo et les traités Incendie/Ingénierie du Burkina Faso ont augmenté la production de l'exercice de 10,59 millions \$EU, compensant ainsi la baisse de 4,48 millions \$EU du chiffre d'affaires causée par le Togo, le Sénégal et, dans une moindre mesure, le Mali et le Tchad. Deuxièmement, en Côte d'Ivoire –premier marché de la région- la plupart des renouvellements dans le secteur des assurances et de la réassurance avaient été effectués avant l'aggravation des violences politiques. Aussi la prime générée par ce pays a-t-elle légèrement dépassé celle de 2010 (+0,41 million \$EU). L'impact de la dépréciation du franc CFA sur le chiffre d'affaires de la région été très faible (0,71 million \$EU).

Iles africaines de l'océan Indien

Le Bureau régional de Maurice a enregistré une augmentation de sa production locale, passée de 13,42 millions \$EU en 2010 à 13,93 millions \$EU en 2011, soit 2,21% du chiffre d'affaires de l'ensemble de la Société. La légère hausse de la prime s'explique en grande partie par l'appréciation de la principale monnaie de transaction, la roupie mauricienne, par rapport au dollar EU (2,65%), même si les autres monnaies de la région, à savoir la roupie seychelloise, l'ariary malgache et le franc comorien, se sont dépréciées de 11,46%, 5,03% et 3,34% respectivement par rapport au billet vert.

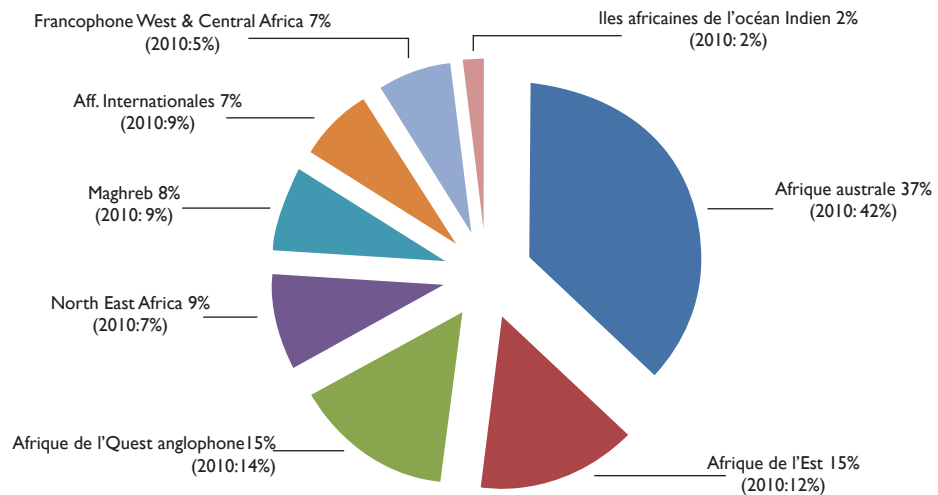
Africa Retakaful

Pour la première année d'activités, le chiffre d'affaires a été de 18,75 millions \$EU, dont 96,56% générés par le Soudan. Le pourcentage restant provient des autres pays africains (2,45%) et du Moyen-Orient (0,99%). La filiale, qui affichait ses premiers états financiers, a perdu 2,26 millions \$EU de son chiffre d'affaires parce que les réserves de primes et les réserves pour sinistres étaient constituées pour la première fois, sans qu'il existe des réserves pour l'exercice précédent.

Affaires internationales

Le montant émanant des affaires internationales a chuté de 53,13 millions \$EU en 2010 à 45,03 millions \$EU en 2011. Cette baisse est causée par la politique consistant à expurger le portefeuille international des affaires non rentables. Ainsi, la production du Moyen-Orient s'est élevée à 22,80 millions \$EU, soit 10,72 millions \$EU de moins qu'en 2010, tandis que la prime générée par l'Asie a augmenté, passant de 17,10 millions \$EU à 22,80 millions \$EU, malgré les pertes de change de 1,72 million \$EU.

Répartition de la production par région



REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

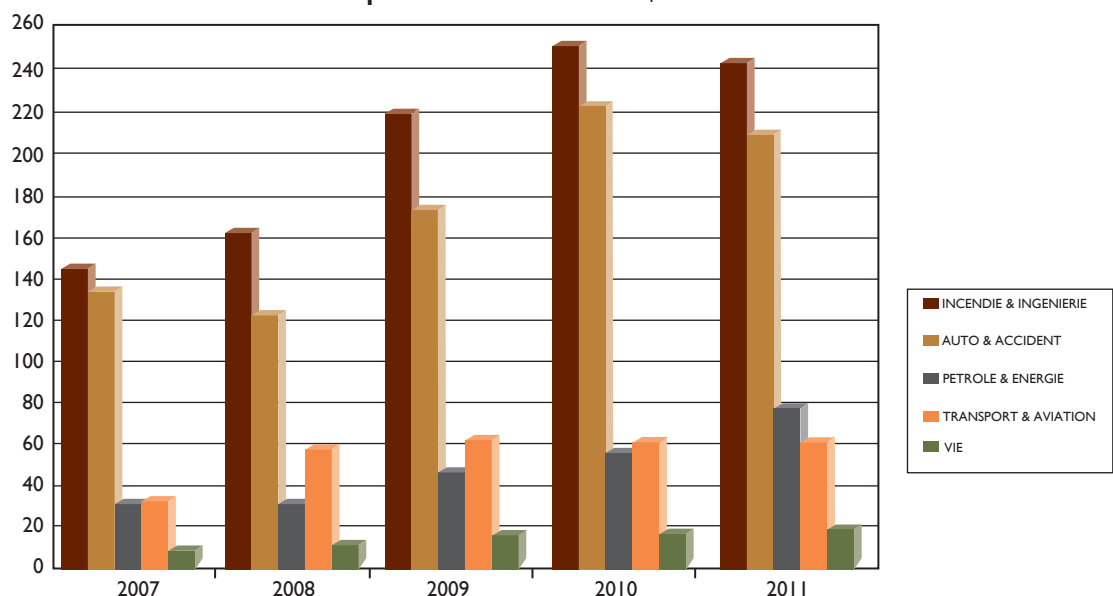
Au cours de l'exercice sous revue, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 247,91 millions \$EU, soit 39,26% (2010: 255,96 millions \$EU, soit 40,79%). Elles ont été suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 210,80 millions \$EU, soit 33,38% de la prime totale du Groupe (2010: 228,49 millions \$EU, soit 36,41%).

Pour la première fois, la production des branches Pétrole & Energie (84,67 millions \$EU, soit 13,41%

du chiffre d'affaires de la Société – 2010 : 58,34 millions \$EU, soit 9,30%-) a été supérieure à celle de Maritime et Aviation. Cette augmentation de la production par rapport à l'exercice précédent a été en grande partie favorisée par les acceptations du Nigeria, de l'Egypte, de la Guinée Equatoriale et du Cameroun. Les branches Maritime et Aviation sont arrivées en quatrième position, avec une performance de 62,47 millions \$EU, soit 9,89% de la production de la Société (2010: 64,12 millions \$EU, soit 10,22%), suivies de la branche Vie (25,64 millions \$EU, soit 4,06% de la production du Groupe (2010: 20,63 millions \$EU, soit 3,29%).

Le graphique ci-dessous représente la répartition du chiffre d'affaires par branche

Production par branche - En millions \$EU



CHARGES TECHNIQUES

Sinistres

Le montant total des sinistres payés a augmenté, passant de 322,86 millions \$EU en 2010 à 283,96

millions \$EU en 2011. Le ratio des sinistres payés s'est amélioré (de 51,45% en 2010 à 44,97% en 2011). La charge de sinistres, qui inclut les variations pour sinistres à payer (41,78 millions \$EU, contre 35,71 millions \$EU en 2010), s'est élevée à 325,74 millions \$EU (358,57 millions \$EU en 2010).

Le tableau ci-après résume les données sur la sinistralité au cours de l'exercice.

Ratio de sinistres brut par branche – exercice financier 2011
En millions \$EU

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFF. INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie/Ing.	114,52	218,60	52,39%	20,04	21,55	93,0%	134,56	240,15	56,03%
Accident/Autom.	123,73	195,72	63,22%	4,05	6,95	58,4%	127,78	202,67	63,05%
Energie	23,26	70,00	33,23%	3,69	4,82	76,5%	26,95	74,82	36,01%
Maritime & Aviation	18,52	50,42	36,73%	7,59	10,56	71,8%	26,11	60,98	42,81%
Vie	10,12	23,70	42,72%	0,22	0,18	123,1%	10,34	23,87	43,32%
Total	290,15	558,44	51,96%	35,59	44,06	80,8%	325,74	602,50	54,06%

Sinistralité par centre de production

La politique prescrite pour l'ARCSA et consistant à ne plus souscrire les affaires non rentables porte des fruits ; ce centre de production enregistre pour la deuxième année une sinistralité relativement bonne. Le ratio de sinistres brut (affaires en queue de portefeuille et filiale) a baissé, passant de 65,34% en 2010 à 61,82% en 2011 ; le ratio de sinistres net s'est également amélioré pendant la même période (de 66,96% à 63,94%).

Le ratio de sinistres de l'Afrique de l'Ouest anglophone a de nouveau baissé, passant de 56,12% en 2009 à 45,77% en 2010 et 37,23% en 2011. Le ratio de sinistres net s'est également amélioré (de 60,42% en 2009 à 56,09% en 2010 et 44,34% en 2011).

Excepté deux sinistres au Kenya (3,85 millions \$EU), aucun sinistre important n'est survenu dans la région. Les ratios de sinistres brut et net se sont améliorés, passant de 49,34% et 51,56% en 2010 à 42,30% et 43,32% respectivement en 2011.

Le ratio de sinistres brut du Maghreb s'est amélioré, passant de 46,73% en 2010 à 43,62% en 2011, tandis que le ratio de sinistres net est resté stable (2011: 46,90%; 2010: 46,96%).

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-est ont augmenté, passant de 60,93% (net: 63,63%) en 2010 à 66% (net: 70,37%) en 2011, à cause des sinistres liés aux grèves, émeutes et troubles civils survenus pendant le conflit social et/ou politique en Egypte.

L'Afrique de l'Ouest et centrale francophone ont vu son ratio de sinistres brut et net baisser fortement, passant de 51,76% (net: 58,85%) en 2010 à 29,36% (net: 40,48%) en raison de la réduction des réserves pour sinistres en suspens à la fin de l'année 2011.

Dans les Iles africaines de l'océan Indien, la sinistralité s'est aggravée, passant de 45,82% en 2010 à 74,73% à cause du sinistre Incendie de Maurice qui a été estimé à 4,8 millions \$EU. Le ratio de sinistres net a également enregistré une hausse (de 47,08% en 2010 à 76,73%).

Le ratio de sinistres de l'Africa Retakul Company qui a démarré ses activités en 2011 était logiquement élevé (brut : 85,82%, net : 90,43%), en raison de l'application pour la première fois des réserves pour sinistres en suspens et pour primes non acquises.

Les ratios de sinistres brut et net des opérations internationales se sont détériorés, passant de 70,38% et 72,76% en 2010 à 80,78% et 90,43% respectivement, à cause des sinistres liés au tremblement de terre au Japon, aux inondations en Thaïlande, au tsunami en Asie/Iles africaines de l'océan Indien, ainsi qu'un certain nombre de sinistres moyens au Moyen-Orient

Commissions et charges

Pendant la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris les variations relatives aux coûts d'acquisition différés, se sont élevés à 151,99 millions \$EU (2010: 161,68 millions \$EU),

tandis que les parts des rétrocessionnaires dans les sinistres se sont établies à 7,91 millions \$EU (2010: 9,19 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes ont baissé, passant de 152,49 millions \$EU en 2010 à 144,08 millions \$EU en 2011.

III. PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du Portefeuille

L'exercice 2011 a été décevant pour les marchés financiers. Les investisseurs avaient pensé que le redressement de l'économie amorcé en 2009 allait se poursuivre. Toutefois, l'ampleur de la crise de la dette en 2011 a été une surprise pour tous, la crise de la dette européenne devenant la plus grande préoccupation pour les marchés mondiaux.

Outre la crise de la dette, au début de l'année 2011, les marchés financiers ont été affectés négativement par les troubles sociaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord qui ont eu pour conséquence des hausses inattendues des cours du pétrole. Peu après ces événements, le Japon a été frappé par un tremblement de terre dévastateur suivi d'un tsunami et d'une crise nucléaire, sinistre plus grave que les marchés l'avaient prévu et qui a fortement perturbé la croissance de l'économie mondiale au premier semestre 2011.

Aux Etats-Unis d'Amérique, la croissance économique a baissé en début d'exercice. Le risque de voir ce pays ne pas honorer le paiement de sa lourde dette à cause des joutes politiques et de l'incapacité à trouver un compromis a motivé la décision de Standard & Poor's de réviser à la baisse –de AAA à AA- la cote de solvabilité de ses titres du Trésor.

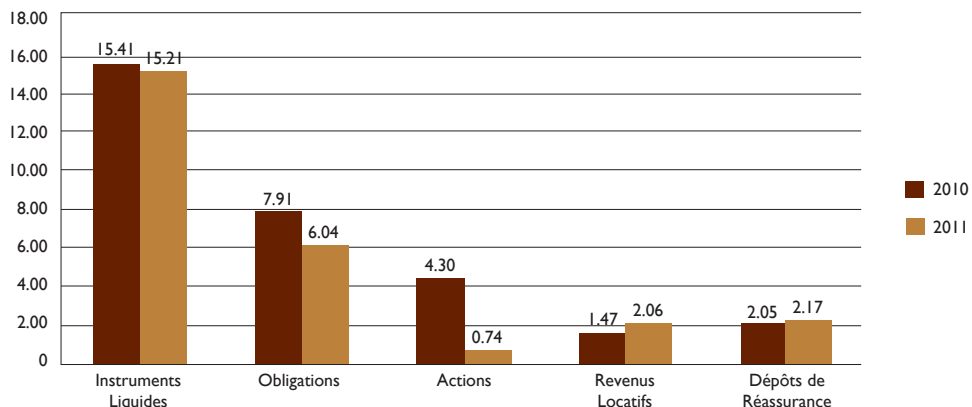
Bien que la hausse de la demande des

consommateurs aux Etats-Unis ait permis de propulser le PIB mondial à 3,5%, les prévisions de la croissance économique mondiale ont été revues à la baisse au dernier trimestre, suite à la forte aggravation des risques, au moment où la crise de la zone euro entrait dans une phase critique.

Ainsi, le montant total des produits de placements s'est élevé à 26,21 millions \$EU, soit une baisse de 15,83% par rapport aux 31,14 millions \$EU générés en 2010.

La décomposition des produits de placements indique que l'encaisse et les quasi-espèces ont produit 15,21 millions \$EU, en comparaison des 15,41 millions \$EU enregistrés l'exercice précédent. Cette baisse a été enregistrée malgré l'encaissement par la Société de 103 millions \$EU générés par la 4^{ème} Augmentation du Capital. La légère réduction du montant des produits de placements –malgré ces fonds supplémentaires– s'explique par le maintien de taux d'intérêt à près de zéro aux Etats-Unis et dans de nombreux pays développés. Il convient toutefois de souligner que la plus grande partie des fonds provenant de l'augmentation du capital ont été reçus au quatrième trimestre. Le rendement du portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe n'a pas été meilleur que le chiffre de l'encaisse et des quasi-espèces. En effet, ce portefeuille a produit un montant de 6,04 millions \$EU, soit une baisse de 23,64% par rapport aux 7,91 millions \$EU de 2010, tandis que les intérêts sur dépôts de réassurance et les revenus locatifs se sont chiffrés à 4,23 millions \$EU, en hausse par rapport aux 3,52 millions \$EU l'exercice précédent. Le portefeuille des actions a affiché un rendement de 0,74 million \$EU, en comparaison de l'excellente performance de l'exercice précédent (4,30 millions \$EU), suite à la reprise du marché sud-africain au quatrième trimestre.

Produits de placements par type d'actif - en millions \$EU

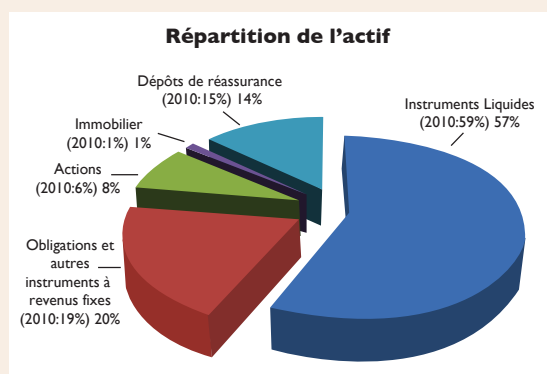


Répartition de l'actif

A la clôture de l'exercice, le portefeuille des placements se chiffrait à 870,35 millions \$EU contre 753,41 millions \$EU au 31 décembre 2010. Cette hausse importante de 15,52% a été possible grâce à la 4ème Augmentation du Capital, aux excédents de trésorerie importants et au bon chiffre réalisé au niveau des produits de placements, ce malgré les pertes de conversion dues à la dépréciation du rand sud-africain (-22,03%) par rapport au dollar américain.

La répartition de l'actif est restée globalement conforme à la politique en matière de placements, qui préconise la diversification et la minimisation du risque tout en garantissant la liquidité et la qualité des instruments.

En conséquence, le portefeuille a continué à reposer fortement sur les instruments liquides, soit une proportion de 57% (59% en 2010), investis essentiellement dans les titres du trésor et d'autres instruments du marché monétaire de première qualité. Vient ensuite le portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe qui est passé de 19% l'exercice précédent à 20% en 2011 ; le portefeuille des actions a également enregistré une hausse, se situant à 8% de l'actif à la fin de l'exercice.



Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique de l'Afrique et espère atteindre cet objectif en destinant ses placements à long terme, entre autres, aux organismes africains ou à ceux qui contribuent directement ou indirectement à la croissance des activités économiques sur le continent. Ainsi, le montant total de la participation de la Société aux fonds privés s'élève, au 31 décembre 2011, à 19,06 millions \$EU (17,06 millions \$EU en 2010) investis dans 15 organismes : 2 institutions internationales de financement du

développement, 4 compagnies d'assurances, un projet d'informatisation financé par l'Organisation des assurances africaines (OAA), une société de gestion de fonds de retraite, 6 fonds capital-investissement privés et un projet hospitalier privé.

Le montant total des décaissements au titre des prises de participations privées a connu une augmentation de 2,15 millions \$EU, se hissant ainsi à 11,29 millions \$EU (2010: 9,14 millions \$EU), suite aux appels de capitaux de l'Atlantic Coast Regional Fund, d'Emerging Capital Partners et de CAPE III. S'agissant de l'actif net, au 31 décembre 2011, la Société était évaluée à 13,46 millions \$EU (2010: 9,86 millions \$EU), soit 1,22 fois le capital investi.

Un montant de 151 067 \$EU (2010: 165 778 \$EU) a été reçu d'Allianz Assurance Vie du Cameroun, ARM Pension Managers, CAPE II et CAPE III.

Les revenus locatifs des trois immeubles du Siège (Lagos) et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca ont enregistré une hausse de 39,77%, passant de 1,47 million \$EU en 2010 à 2,06 millions \$EU, en grande partie grâce aux renouvellements de loyer à Nairobi et à Lagos.

Actions

Sur le marché des actions, la performance des Etats-Unis (2,1%) a été meilleure que celle des autres pays de la planète. Sans surprise, à cause de la crise de la dette, l'Europe a réalisé une très mauvaise performance, comme l'illustrent les chiffres enregistrés en Allemagne (-15,6%) et au Royaume-Uni (-1,5%). Le Japon et la Chine se situent à -15,6% et -24,1% respectivement. Le marché émergent a subi une perte de 18,4% au cours de l'exercice.

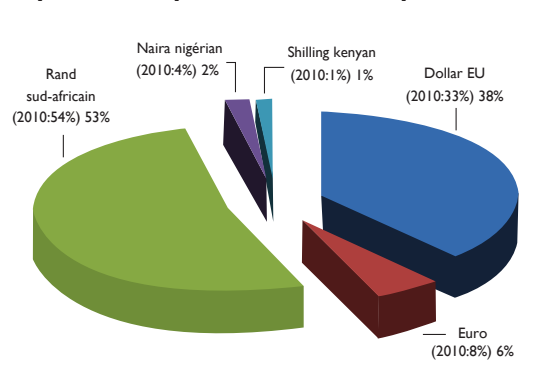
Les marchés africains n'ont pas été épargnés par la tendance générale du marché des actions. L'ASI nigérian et la Nairobi Stock Exchange ont affiché les résultats suivants : -16,3% et -26,3% respectivement. Avec une performance de 6%, le marché sud-africain a pu résister à cette conjoncture difficile.

Grâce à la légère reprise des marchés financiers au cours du quatrième trimestre, le portefeuille d'actions activement géré de la Société en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord a produit un gain de 0,71 million \$EU, (4,30 millions \$EU l'exercice précédent). Tandis que les recettes à titre de dividendes ont été relativement meilleures (1,75 million \$EU, contre 1,03 million \$EU en 2010), le portefeuille a enregistré une moins-value

sur réalisation d'actifs/moins-value latente de 0,83 million, contre un gain net de 4,11 millions \$EU en 2010.

Au total, le portefeuille nord-américain a subi une perte de 1,94%, performance inférieure à l'indice de référence composite (2.35%). Le portefeuille européen a eu un rendement de 1,1%, (2010: 10%). Les portefeuilles en monnaie locale de l'Afrique du Sud, du Nigeria et du Kenya n'ont pas réalisé une bonne performance, avec des rendements respectifs de 1,5%, -18,47% et -10.35%, globalement en deçà des indices de référence de leurs marchés (2,2%, -16,31% et -27,7%).

Répartition du portefeuille d'action par monnaie



Obligations et autres instruments à revenu fixe

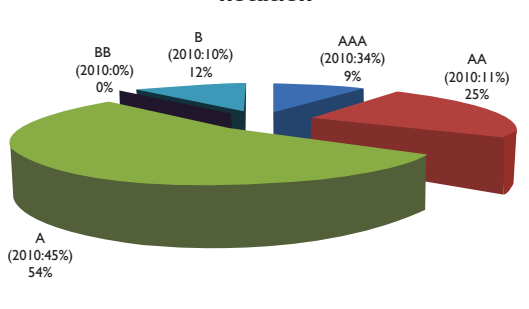
Les obligations ont été très instables en 2011, en raison de la circulation continue des capitaux dans le marché des actions, en quête de placements relativement sûrs. Ce phénomène a également eu pour conséquence la baisse continue des rendements, car il y avait trop de liquidités sur le marché des instruments à revenu fixe. Le rendement de l'indice Barclays Capital International Aggregate Bond a été de 5,97% (2010: 6,15%), tandis que les bons du Trésor américains à échéance de 10 ans et ceux à échéance de 3 mois ont affiché des rendements de 2% et 0,1% respectivement.

La contribution des obligations et autres instruments à revenu fixe au portefeuille des placements a augmenté de 100 points de base, se situant ainsi à 20%, soit une valeur correspondante de 177,8 millions \$EU (2010: 142,02 millions \$EU). Le portefeuille nord-américain en dollars EU –géré en externe- a affiché un rendement de 6,13% (indice de référence: 6,11%), tandis que la performance du portefeuille sud-africain en rand a été de 9,2%, soit 100 points de base en deçà de

son indice de référence. Le portefeuille sud-africain des titres exigibles à échéance a enregistré un rendement moyen de 9,7%.

En raison de l'instabilité actuelle du marché financier mondial, la Société a continué à accorder une grande importance à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille global est resté très diversifié, couvrant différents domaines, rubriques, échéances, marchés et gestionnaires. La durée moyenne est demeurée à moins de cinq ans, tandis que la notation moyenne pondérée s'est située à A+, malgré l'abaissement de la note des titres du Trésor américain par Standard & Poor's au cours de l'exercice. Suite à la rétrogradation de AAA à AA, la proportion des titres notés AAA dans le portefeuille a baissé de 34% en 2010 à 9%. En conséquence, le pourcentage des titres notés AA a augmenté, passant de 11% à 25%; le nombre d'obligations notées A est également en hausse, se situant à 54% (2010 : 45%). Les obligations autres que les obligations de placement sont toutefois des émissions d'Etats africains et d'entreprises que la Société garde conformément à sa mission de développement. La Direction poursuivra les efforts visant à accroître le montant des allocations pour les titres les mieux cotés afin de ramener la notation moyenne du portefeuille à AA.

Répartition du portefeuille des obligations par notation



Instruments liquides

Le portefeuille des instruments liquides, qui constitue la classe d'actif la plus importante, représente sans surprise la portion majoritaire des produits de placements. Le rendement de ces instruments, qui a été renforcé par les fonds supplémentaires générés par la 4ème Augmentation du Capital, s'est établi à 15,21 millions \$EU, très légèrement en deçà des 15,41 millions \$EU de 2010, bien que les taux du trésor et autres taux de référence soient près de zéro dans la plupart des marchés des pays développés.

Cette performance s'explique en grande partie par une liquidité accrue provenant de la 4^{ème} Augmentation du Capital et la hausse relative des taux d'intérêt des obligations africaines.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation sont surtout les commissions au titre de la gestion des pools africains Pétrole & Energie et Aviation. En 2011, ces commissions se sont chiffrées à 1,07 million \$EU, soit une baisse de 20,74% par rapport à 1,35 million \$EU en 2010.

IV. RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

La prime brute souscrite au cours de l'exercice a connu une très légère hausse de 0,63% passant de 627,53 millions \$EU en 2010 à 631,49 millions \$EU. Cette croissance est en dessous de la moyenne prévue dans le plan quinquennal de la Société. Ce ralentissement de la croissance enregistré en 2011 provient de la dépréciation généralisée de la plupart des devises africaines vis-à-vis du dollar américain.

La politique de rétrocession de la Société a continué à s'appuyer sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux. Toutefois, dans le cadre du processus global de gestion des risques de la Société, une évaluation détaillée des accords de rétrocession a permis d'identifier des opportunités supplémentaires permettant d'optimiser les programmes en ajustant le niveau des rétentions nettes, en relevant la limite CAT pour les régions à risques de pointe et en étendant les champs géographiques des couvertures, conformément aux acceptations.

Ainsi, les primes rétrocédées pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont augmenté de 29,74%, passant de 53,12 millions \$EU l'exercice précédent à 68,92 millions \$EU, soit un taux de rétention de 88,56% (91,39% en 2010).

L'ajustement de la variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part

des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 533,58 millions \$EU (2010: 563,78 millions \$EU).

Le montant des sinistres payés en 2011 s'est élevé à 283,96 millions \$EU, contre 322,86 millions \$EU en 2010, soit une baisse de 12,04%. Sur le total des sinistres payés, 9,46 millions \$EU (11,61 millions \$EU en 2010) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de sinistres nets payés de 274,50 millions \$EU, contre 311,25 millions \$EU en 2010. L'ajustement de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) a produit un montant net de 311,99 millions \$EU, contre 347,2 millions \$EU en 2010, soit un ratio de sinistres de 58,47% contre 61,58% en 2010. Les mesures correctives prises dans la filiale d'Afrique du Sud continuent de produire leurs effets. En effet, le ratio de sinistralité de cette filiale s'est encore amélioré passant de 66,96% en 2010 à 65,52% en 2011 quand le bénéfice de souscription lui passait de 7,48 million \$EU en 2010 à 9,21 millions \$EU en 2011.

Les frais de gestion se sont élevés à 31,28 millions \$EU en 2011, en hausse de 15,46% par rapport aux 27,09 millions \$EU de 2010. La hausse provient de la constitution pour la première fois, de provisions pour dépréciation de créances douteuses dans la filiale d'Afrique du Sud, de la hausse des frais de gestion du Siège du fait de l'augmentation du coût du carburant et de l'électricité et du réajustement annuel des salaires du personnel et des dirigeants. Globalement, les frais généraux sont restés dans les limites des prévisions ; toutefois le ratio des frais de gestion s'est détérioré passant de 4,81% à 5,86% en 2011.

Dans un contexte marqué par l'instabilité des marchés financiers mondiaux, les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont enregistré une baisse de 15,82%, pour s'établir à 26,21 millions \$EU, en comparaison des 31,14 millions \$EU de 2010.

Le bénéfice après impôt a connu une progression de 6,68%, passant de 64,86 millions \$EU en 2010 à 69,19 millions \$EU en 2011, en grande partie grâce à l'amélioration des résultats techniques.



V. AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit:

- 34 599 413 \$EU à la Réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 8 544 876 \$EU à titre de dividende au taux de 3,50 \$EU (2010 : 2 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 800 000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres et le solde, soit:
- 25 254 537 \$EU à ajouter aux bénéfices non distribués.

VI. GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital de la Société s'appuie sur un modèle fondé sur le risque. L'objectif recherché est une bonne capitalisation du Groupe qui permette à celui-ci de survivre en cas de sinistre majeur. Le modèle du capital fondé sur le risque fait obligation à Africa Re de disposer d'un capital qui reflète tous les risques majeurs auxquels la Société est exposée.

Africa Re a amélioré sa solidité financière en 2011 grâce aux effets bénéfiques de la 4ème augmentation de capital sur les fonds propres. En conséquence, les ratios d'adéquation du capital applicables se

sont tous améliorés de manière significative en comparaison de l'exercice précédent.

Les besoins en capitaux de la Société sont évalués à l'aide de modèles de capital internes et externes fondés sur le risque.

I. Evaluation de la solidité financière et de l'adéquation du capital d'Africa Re

En tant qu'entité supranationale, le Groupe Africa Re n'est soumis à aucune réglementation nationale des Etats membres. Toutefois, il convient de relever que la filiale sud-africaine African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) doit se conformer aux normes édictées par l'autorité de contrôle d'Afrique du Sud, en l'occurrence le « Financial Services Board (FSB) ARCSA devra bientôt se conformer au nouveau régime appelé Solvency Assessment and Management (Evaluation et gestion de la solvabilité – SAM). Ce régime est analogue à Solvency II (Solvabilité II) en Europe et se fonde sur des principes économiques pour mesurer l'actif et le passif.

Il définit les normes en matière de gouvernance, de gestion du risque, de contrôle, de communication d'informations et de transparence. Nous continuons de suivre l'évolution du régime pour que le Groupe se conforme aux normes en Afrique du Sud.

La Société se fait noter par Standard & Poor's et A.M. Best depuis plus de 10 ans.

Evaluation de la solidité financière d'Africa Re

Agence de notation	Note de solidité financière	Note de contrepartie/de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	22 septembre 2011
A.M. Best	A-	a-	Stables	22 août 2011

L'évaluation des agences de notation se fonde sur un ensemble de facteurs dont l'adéquation du capital. Elles exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un niveau de capitalisation élevé de nature à permettre à la Société de résister à des sinistres d'envergure exceptionnelle au moins une fois tous les 250 ans. Les besoins en capital sont évalués ainsi qu'il suit, conformément aux modèles de capital des deux agences de notation :

- Le modèle de Standard & Poor's: les besoins en capital couvrent les risques d'assurance, d'investissement et de crédit. Pour évaluer les besoins en capital, on applique des facteurs déterminés à l'avance à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. La pondération des risques d'investissement et de crédit est relativement importante, même si le risque d'assurance prédomine.

- Le modèle d'A.M. Best: Ce modèle est comparable à celui de Standard & Poor's. L'évaluation se fonde sur des facteurs déterminés à l'avance et appliqués à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. Ici, la pondération des risques d'investissement et de crédit est moins importante que dans le modèle de S & P.

La Société était bien capitalisée au 31/12/2011 selon les modèles d'évaluation des deux agences de notation.

Standard & Poor's a confirmé la note de solidité financière et la note de contrepartie d'Africa Re le 22 septembre 2011. L'agence de notation estime qu'Africa Re jouit d'une bonne position concurrentielle sur les marchés des assurances africains, avec des résultats techniques impressionnants et stables, une forte capitalisation et une bonne trésorerie.

A.M. Best aussi a reconduit la note d'Africa Re le 22 août 2011. L'agence de notation souligne que la note de la Société reflète le niveau de son capital ajusté par le risque en amélioration et tourné vers l'avenir, ses bons résultats techniques et sa position indiscutable sur les marchés africains.

2. Modèle d'adéquation du capital interne d'Africa Re

Avec le modèle interne, les besoins en capital sont évalués par simulation mathématique des sinistres extrêmes dont la Société pourrait être frappée du fait de son exposition aux risques d'assurances et de crédit.

Au 31 décembre 2011, les fonds propres de la Société s'élevaient à 482,1 millions \$EU pour des besoins en capital estimés à 204,1 millions \$EU, soit une adéquation du capital interne de 236%.

VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté un vocabulaire commun en matière de risques pour uniformiser la définition et la catégorisation des risques et harmoniser les activités de gestion intégrée desdits risques.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements tout en en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer

d'une approche intégrée en matière de gestion de risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

I. Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé un département de l'inspection technique et de la gestion intégrée des risques dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Un comité de gestion des risques a également été institué. Il est dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et regroupe tous les directeurs centraux. Il se réunit une fois par trimestre.

En créant un département responsable de la gestion des risques qui rend compte de son action à la Commission de l'audit et des risques du Conseil d'administration, la Société met en lumière son intérêt pour une approche intégrée en la matière.

Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Conseil d'administration			
Commission de l'audit & des risques du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
Comité de gestion des risques	Comité d'investissement	Comité de pilotage informatique	Comité de risques spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

Africa Re a également adopté un cadre de gouvernance à trois lignes de défense qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- La gestion quotidienne et le contrôle de gestion où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- La supervision, les politiques et stratégies où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ;



- Le contrôle où les départements de contrôle (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

2. Profil de risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

- Risque d'assurance: Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;
- Risque de crédit: Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;
- Risque de marché: Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.
- Risque de liquidité: Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;
- Risque opérationnel: Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités grâce à une approche systématique qui comprend l'identification et l'évaluation des risques ayant une incidence directe sur la réalisation de ses objectifs stratégiques et commerciaux.

3. Procédures de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques qui permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

Risques d'assurance, de crédit, de marché et de liquidité

Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers ».

Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en huit (08) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements, à la réputation, au droit, à la stratégie ou à l'adéquation du capital. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels. Dans les centres de production, des employés sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels qui se posent dans le domaine du contrôle. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels appelé ARC Logics (Sword).

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risques, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plateforme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

4. Modélisation du risque

Modélisation financière

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurance et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

La mise au point par l'Africa Re d'un modèle en interne de Remetrica est effective ; elle est symbolisée par l'existence d'une interface graphique qui comprend trois étapes, à savoir la conception de la structure, la définition des données et des paramètres et la mise en route.

Les principales données à entrer et les paramètres se rapportent à la prime souscrite, à la prime acquise, aux coûts d'acquisition, aux sinistres mineurs et majeurs, aux sinistres catastrophiques, aux provisions pour sinistres en suspens, aux rétrocessions et aux placements.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Financial Services Board (FSB) en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

Modélisation des risques catastrophiques

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- Le suivi des accumulations et la tarification du risque original ;
- L'achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ;
- Le respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

5. Evaluation de la gestion intégrée des risques par les agences de notation

En 2011, deux agences de notation internationales de renom, en l'occurrence A.M. Best et Standard & Poor's, ont évalué la gestion des risques d'entreprise d'Africa Re ainsi qu'il suit :

A.M. Best (Communiqué de presse du 22 août 2011): **Bonne**

“Africa Re a une bonne compréhension de la gestion intégrée des risques, concept qui ne cesse de se développer et de s'appliquer avec bonheur à l'échelle de la Société ».

Standard & Poor's (Rapport de notation du 22 septembre 2011): **Appropriée, avec des évolutions dans les principaux domaines de contrôle des risques**

“La gestion intégrée des risques d'Africa Re est appropriée et en amélioration. La Société a investi massivement pour affiner son cadre de gestion des risques. Celui-ci comprend la gestion quotidienne, le contrôle des politiques et l'évaluation indépendante. La culture du risque s'enracine à toutes les échelles



de la Société. Cette culture du risque se traduit par l'existence de divers comités permanents qui couvrent les opérations de la Société, ainsi qu'en attestent des documents circonstanciés et les systèmes d'informations de gestion. En outre, Africa Re a adopté une approche de plus en plus perfectionnée pour modéliser son capital, ses placements, sa souscription et ses risques opérationnels.»

VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

I. Aperçu général

Le fonctionnement de la Société africaine de réassurance est régi par l'Accord portant sa création et les documents statutaires.

La Société dispose de plusieurs documents de gouvernance qui se fondent tous sur les meilleures pratiques internationales. La filiale de la Société en Afrique du Sud est régie par le droit local ; elle se conforme donc aux textes en vigueur dans le pays en matière de gouvernance d'entreprise, à l'exemple du rapport King III.

Le Conseil d'administration et la Direction veillent au respect des meilleures pratiques de gouvernance dans les entreprises modernes et de taille comparable.

2. Le cadre de gouvernance d'entreprise d' Africa Re

Les principes et procédures de gouvernance d'entreprise d' Africa Re sont énoncés dans un ensemble de documents qui régissent l'organisation et le fonctionnement de la Société. Ces documents comprennent :

- L'Accord portant création de la Société africaine de réassurance qui définit l'actionnariat, l'organisation et la gestion de la Société ;
- La procédure de proposition et d'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement général qui définit les règles générales et les règles de procédures de l'Assemblée générale ;
- Les Règles de procédures du Conseil d'administration ;
- Les Règles régissant l'élection d'administrateurs;

- Le Code de déontologie qui définit les règles, le comportement et l'attitude que doivent adopter le personnel et les membres de la Direction dans l'accomplissement de leurs tâches et lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

3. Actionnariat et Conseil d'administration

3.1. Actionnariat au 31 décembre 2011

Actionnaire	Nombre de parts	Pourcentage
41 Etats membres	900 810	34,01
La Banque africaine de développement (BAD)	240 000	9,06
101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines	902 136	34,06
4 institutions de financement du développement non africaines (la SFI, DEG, le FMO et PROPARCO)	605 905	22,87
Total	2 648 851	100

3.2. Capital autorisé/libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

Le capital autorisé de la Société était de 500 000 000 \$EU (cinq cent millions \$EU) au 31 décembre 2011 dont 264 795 000 \$EU étaient effectivement payés. Le capital est divisé en 2 647 950 actions d'une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des actionnaires ont approuvé la 4ème augmentation de capital pour permettre à la Société de saisir des possibilités d'affaires qui ne manqueront pas de se faire jour pour les raisons suivantes : les prévisions de croissance économique rapide des principaux marchés de la Société, le durcissement du marché de la réassurance après le long cycle mou actuel et le relèvement de la note de la Société par Standard & Poor's.

La politique de la Société consiste à augmenter régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et aux apports de fonds supplémentaires des actionnaires existants et d'investisseurs potentiels triés sur le volet. C'est ainsi que la Société

a décidé en 2010 de porter son capital libéré de 100 000 000 \$EU à 300 000 000 \$EU. Pour ce faire, elle a appelé la première tranche des 200 000 000 \$EU de capital supplémentaire en émettant 1 000 000 d'actions nouvelles et en distribuant autant d'actions gratuites aux actionnaires existants.

L'augmentation de capital en cours devrait être clôturée à la fin de 2012. Africa Re devrait disposer d'un capital libéré et de fonds propres appréciables à l'issue de l'opération.

3.3. Le Conseil d'administration – Composition

Présidé actuellement par M. Musa EL NAAS, le Conseil d'administration d'Africa Re est composé de douze (12) administrateurs titulaires brièvement présentés dans le tableau ci-dessous. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois (03) ans renouvelable. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.

Nom	Nationalité	Circonscription représentée	Dernière élection	Expiration du mandat actuel
M. Yewondwossen K. ETEFFA	Ethiopien	Afrique de l'Est et australe, plus le Soudan (12 Etats)	2011	Juin 2012*
M. Mohamed Lemine OULD NATY	Mauritanien	Compagnies d'Afrique noire francophone plus la Mauritanie & la Tunisie	2009	Juin 2012*
Mme Mariame DIOUF	Sénégalaise	Afrique noire francophone (18 Etats)	2011	Juin 2012*
M. Kamel MARAMI	Algérien	Algérie: Etat et compagnies	2011	Juin 2012*
M. Basiru NJAI	Gambien	Afrique de l'Ouest anglophone (4 Etats plus les compagnies) et compagnies d'Afrique de l'Est et australe	2011	Juin 2012*
M. Musa EL NAAS	Libyen	Libye: Etat et compagnies	2009	Juin 2012*
M. Hassan BOUBRIK	Marocain	Maroc: Etat et compagnies	2011	Juin 2014
Dr. Adel R. MONEER	Egyptien	Egypte: Etat et compagnies	2011	Juin 2012*
M. Fola DANIEL	Nigérian	Nigeria: Etat et compagnies	2011	Juin 2012*
M. Isaac N. LOBE	Camerounais	Banque africaine de développement	2011	Juin 2013
M. Bernd TUEMMERS	Allemand	Société allemande d'investissement et de développement (DEG)	2011	Juin 2012*
M. John BURBIDGE	Britannique	Société financière internationale	2011	Juin 2012*

*En raison de l'opération d'augmentation du capital en cours, l'Assemblée générale a, au cours de sa réunion de juin 2011, exceptionnellement élu des Administrateurs pour un mandat d'un an. Les mandats arrivant à expiration en juin 2012 seront renouvelés après la souscription et le paiement des actions offertes dans le cadre de la quatrième augmentation du capital. Les données disponibles à la fin de 2011 indiquent que tous ces mandats seront renouvelés pour 3 ans.



La répartition des sièges au Conseil d'administration tient compte du pouvoir de vote des actionnaires ou groupes d'actionnaires. Le Conseil se compose actuellement ainsi qu'il suit:

- Neuf (09) administrateurs représentant des actionnaires de la catégorie "A" (41 Etats africains membres, la BAD et 101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines), la BAD disposant d'un siège permanent ;
- Trois (03) administrateurs représentant des actionnaires de la catégorie "B" (4 institutions de financement du développement non africaines).

Le Conseil compte actuellement deux (02) commissions permanentes, à savoir la Commission de l'audit et des risques et la Commission des conditions de rémunération des membres de la Direction.

3.4. Le Conseil d'administration - commissions

La Commission de l'audit et des risques est composée de trios (03) administrateurs et est présidée par un administrateur non exécutif indépendant. L'actuel titulaire du poste est M. John Burbidge. La Commission assiste la Direction dans l'accomplissement de sa mission de supervision des activités de préparation des états financiers à des fins d'intégrité. Elle supervise également la gestion intégrée des risques et les questions de respect des normes applicables. La Commission veille en outre à la qualité des informations financières et à l'efficacité des contrôles internes. Elle évalue le travail du commissaire aux comptes, approuve le plan d'action de l'Audit interne, de l'Inspection technique et du Commissaire aux comptes et examine les conclusions des différents audits. La Commission se réunit deux fois par an au moins.

La Commission des conditions de rémunération des membres de la Direction est présidée par le Vice-président du Conseil d'administration et est composée de trois (03) administrateurs. Le président en poste en est M. Yewondwossen K. ETEFFA. La commission propose au Conseil les paramètres de rémunération des membres de la Direction et définit les critères de performance de ces derniers. Elle examine les conditions de rémunération des membres de la Direction chaque année en s'appuyant essentiellement sur les critères en vigueur chez les meilleurs employeurs

et en tenant compte des pratiques de compagnies comparables aussi bien que de la situation financière de la Société. La commission se réunit deux fois par an au moins.

3.5 Le Conseil d'administration - Activités en 2011

Le Conseil d'administration d'Africa Re s'est réuni trois (03) fois en 2011 : du 11 au 12 avril à Nairobi (Kenya), le 21 juin à Addis-Abeba (Ethiopie) et le 14 novembre à Lagos (Nigeria).

4. La Direction exécutive

La direction exécutive d'Africa Re se composait ainsi qu'il suit au 31 décembre 2011:

Nom	Nationalité	Fonction
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur général du groupe / Chef exécutif
M. Ken AGHOGHOVIA	Nigérian	Directeur général adjoint du Groupe / Chef des Opérations

Corneille KAREKEZI, Directeur général du Groupe / Chef exécutif

M. Corneille KAREKEZI a été nommé directeur général d'Africa Re le 1er juillet 2011 après une période de transition de deux (02) ans.

M. KAREKEZI a commencé sa carrière en 1991 en tant que chef comptable responsable des comptes de réassurances à la SOCABU, principale compagnie d'assurances du Burundi, où il a gravi les échelons jusqu'au poste de chef du département des finances. En 1995, il est recruté comme chef adjoint du Département commercial et technique. A partir de 1996, M. KAREKEZI est nommé successivement à la tête de tous les départements techniques (Automobile, Incendie, Accidents & risques divers et vie). Il devient directeur général adjoint de la compagnie en début 2001. En février 2008, M. KAREKEZI est désigné directeur général de la SONARWA après que la société eût opéré une mutation stratégique qui l'a fait passer d'une compagnie d'Etat à une compagnie privée.

En juillet 2009, M. KAREKEZI est recruté à Africa Re comme Directeur général adjoint; il devient directeur général/chef exécutif du Groupe en 2011.

M. KAREKEZI, qui est un ancien Administrateur de l'Africa Re (2002-2005), possède une expérience cumulée de 21 ans dans le secteur des assurances et de la réassurance. Il est titulaire des diplômes suivants : diplôme de candidature en Sciences économiques et administratives (Burundi), Licence en gestion (Burundi) et MBA (Royaume-Uni).

Il parle couramment l'anglais et le français et siège au Conseil d'administration de nombreuses organisations régionales.

Ken AGHOGHOVIA, Directeur général adjoint / Chef des Opérations

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier directeur du bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009, centre de production où il était en charge des pools pétrolier & énergétique et Aviation africains et dont il a largement contribué à inverser la situation.

M. AGHOGHOVIA est devenu Directeur général adjoint/Chef des opérations le 1er juillet 2011 après 27 ans de service dans la Société. Il est titulaire d'un BSC in Insurance (Nigeria), MBA (Nigeria), ACII (Royaume-Uni) et FCII (Royaume-Uni). M. AGHOGHOVIA a été membre de plusieurs associations professionnelles régionales.

5. L'Assemblée générale

5.1. Réunions de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale d'Africa Re se réunit une (01) fois par an dans un des Etats membres, d'ordinaire en juin.

5.2. Droit de vote et représentation

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action libérée. Chaque délégué à une réunion de l'Assemblée générale peut voter pour l'actionnaire ou groupe d'actionnaires qu'il représente. Toutes les décisions majeures de l'assemblée générale sont prises à la majorité du pouvoir de vote des actionnaires présents.

5.3. Quorum statutaire

Le quorum aux réunions de l'Assemblée générale est fixé à 60% du pouvoir de vote des actionnaires présents. Lorsque le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale se réunit de nouveau dans un délai de vingt-un (21) jours pour les sessions ordinaires et sept (07) jours pour les sessions extraordinaires. Dans ce dernier cas, la deuxième réunion est convoquée dans un délai de sept (07) jours. Les actionnaires présents à la deuxième réunion délibèrent valablement sans aucune considération de quorum.

5.4. Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale

Les avis de convocation des réunions de l'assemblée générale sont envoyés aux actionnaires par courrier enregistré six (06) semaines au moins avant la date de réunion. Les avis de convocation sont accompagnés de l'ordre du jour des réunions.

Les sessions extraordinaires sont convoquées par les moyens de communications appropriés sept (07) jours au moins avant la date de réunion. Les réunions extraordinaires de l'assemblée générale peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou par des actionnaires représentant au moins 25% du pouvoir de vote total des membres.



Déclaration sur la Responsabilité de la Direction

Société Africaine de Réassurance



AFRICAN REINSURANCE CORPORATION SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE (AFRICA RE)

TEL : + 234 -1- 461 6820 / 461 6828
TEL : + 234 -1- 280 0924 / 280 0925
FAX : + 234 -1- 280 0074
E-mail : info@africa-re.com
Web site : <http://www/africa-re.com>

PLOT 1679,
KARIMU KOTUN ST.
VICTORIA ISLAND,
PMB 12765,
LAGOS, NIGERIA

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilités de la Direction générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction générale de la Société africaine de réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux principes comptables généralement acceptés ; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

La Direction est responsable de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière, et à l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, et des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude grave due à la fraude ou à une erreur.

La Direction générale estime que le contrôle interne de l'information financière à publier, qui fait l'objet d'une révision chaque fois que cela est nécessaire, confirme l'exactitude et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'administration et la Direction, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent saisir la Commission, en présence ou non de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

Musa EL NAAS
Président

Cornelle KAREKEZI
Directeur général du Groupe



Photo de groupe du Conseil d'administration lors de sa 122^{ème} réunion tenue au Caire le 9 avril 2012.



Deloitte.

Deloitte & Touche
Certified Public Accountants (Kenya)
Deloitte Place
Waiyaki Way, Muthangari
P.O. 40092 - GPO 00100
Nairobi
Kenya
Tel: +254 (20) 423 0000
+254 (20) 444 1344/05-12
Fax: +254 (20) 444 8966
Dropping Zone No.92
Email: admin@deloitte.co.ke
www.deloitte.com

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE (AFRICA RE)

Nous avons vérifié les états financiers consolidés de la Société africaine de réassurance (Africa Re) et ses annexes figurant dans les pages 34 à 66 qui englobent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état consolidé du résultat global de l'exercice, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie au titre de l'exercice clôturé, ainsi que le résumé des principes comptables fondamentaux et des différentes notes explicatives.

Responsabilités respectives des Administrateurs pour les Etats financiers

Les Administrateurs de la Société sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des états financiers, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu des procédures de vérification interne des comptes établies par les administrateurs eux-mêmes qui les jugent indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer notre opinion sur ces états financiers en nous fondant sur les comptes vérifiés. Nous avons procédé à la vérification des comptes conformément aux Normes internationales de vérification des comptes. Ces normes exigent le respect de l'éthique professionnelle ainsi que la programmation et l'exécution du travail de manière à éviter absolument l'apparition, dans les états financiers consolidés, des erreurs significatives.

La vérification des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles afférentes aux états financiers consolidés découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers de la Société et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des états financiers consolidés en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des états financiers consolidés de la Société. Le contrôle des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers consolidés.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les comptes vérifiés.

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-après présentent une perspective honnête et véritable de la situation financière de la Société et de ses succursales au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats d'exploitation et de la situation de la trésorerie du groupe à la clôture de l'exercice conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers.

Cabinet d'Experts comptables (Kenya)

Lundi, 9 avril 2012

Nairobi, Kenya



Etat Consolidé de la Situation Financière

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2011

	Notes	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Actif			
Encaisse et quasi-espèces		55 195	55 838
Placements	4	807 151	688 808
Primes à recevoir		38 782	24 348
Coûts d'acquisition différés	5	35 892	32 046
Montants dus par les compagnies sur les comptes de réassurance	6	141 841	111 001
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	34 217	22 303
Débiteurs divers		3 337	2 911
Biens de placement	8	8 007	8 764
Immobilisations corporelles	9	12 961	12 348
Total actif		1 137 383	958 367

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Africa Re le 9 avril 2012 et signés en son nom par:

MUSA EL NAAS
Président

CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général/Chef Exécutif

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



		2011	2010
		'000 \$EU	'000 \$EU
Passif			
Divers comptes à payer		18 221	20 118
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	10	75 869	70 299
Impôt différé	11	804	666
Provisions techniques	12	560 359	523 610
Total passif		655 253	614 693
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		61 450	31 632
Autres réserves	13	122 343	112 668
Primes d'émission d'actions		33 452	315
Capital-actions	14	264 885	199 059
Total fonds propres		482 130	343 674
Total passif et fonds propres		1 137 383	958 367

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Africa Re le 9 avril 2012 et signés en son nom par:

MUSA EL NAAS
Président

CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général/Chef Exécutif

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat consolidé du revenu global

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2011

	Notes	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Primes brutes acquises	15	602 502	616 909
Déduire: Primes rétrocédées	15	(68 922)	(53 126)
Primes nettes acquises	15	533 580	563 783
Produits de placements	16	26 214	31 143
Commissions de rétrocession		7 914	9 194
Autres revenus d'exploitation	17	1 088	1 413
Recettes totales		568 796	605 533
Charge de sinistres nette	18	(311 996)	(347 196)
Frais d'acquisition		(151 994)	(161 682)
Charges administratives	19	(31 282)	(27 094)
Frais financiers – Pertes de change nettes		(1 025)	(1 296)
Bénéfice avant impôt sur le revenu		72 499	68 265
Impôt sur le revenu	20	(3 300)	(3 402)
Bénéfice de l'exercice		69 199	64 863

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



	2011	2010
	'000 \$EU	'000 \$EU
Bénéfice de l'exercice	69 199	64 863
Autres revenus globaux		
Différences de change lors des opérations de conversion	(18 878)	3 303
Gain (perte) net après la réévaluation de l'actif financier destiné à la vente	(300)	40
Total autres (pertes) revenus globaux	(19 178)	3 343
Revenu global total de l'exercice	50 021	68 206

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat Consolidé des Variations des Capitaux Propres

Au 31 décembre 2011

Société Africaine de Réassurance

	Bénéfice non distribué	Réserve de change	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur marchande	Réserve pour variation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2011	31 632	(1 811)	101 721	64	6 294	6 400	315	199 059	343 674
Bénéfice de l'exercice	69 199	-	-	-	-	-	-	-	69 199
Autres pertes globales	-	(18 878)	-	(300)	-	-	-	-	(19 178)
Revenu global pour l'exercice	69 199	(18 878)	-	(300)	-	-	-	-	50 021
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(6 546)	-	-	-	-	(4 000)	(10 546)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	33 137	69 826	102 963
Dividendes déclarés en 2010	(3 982)	-	-	-	-	-	-	-	(3 982)
Transfert aux réserves	(35 399)	-	34 599	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2011	61 450	(20 689)	129 774	(236)	6 294	7 200	33 452	264 885	482 130

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat Consolidé des Variations des Capitaux Propres

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2010

	Bénéfice non distribué	Réserve de change	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur marchande	Réserve pour variation de change de sinistres	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2010	70 161	(5 114)	89 984	24	6 294	5 600	13 450	100 000	280 399
Bénéfice de l'exercice	64 863	-	-	-	-	-	-	-	64 863
Éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-	3 303	-	40	-	-	-	-	3 343
Revenu global pour l'exercice	64 863	3 303	-	40	-	-	-	-	68 206
Emission d'actions gratuites	(67 661)	-	(18 889)	-	-	-	(13 450)	100 000	-
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(1 805)	-	-	-	-	(2 000)	(3 805)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	315	1 059	1 374
Dividendes déclarés en 2009	(2 500)	-	-	-	-	-	-	-	(2 500)
Transfert aux réserves	(33 231)	-	32 431	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2010	31 632	(1 811)	101 721	64	6 294	6 400	3 115	199 059	343 673

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat consolidé des flux de Trésorerie

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2011

	Notes	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Trésorerie générée par les activités d'exploitation			
Produit des opérations	22	48 307	99 038
Impôt sur le revenu		(3 439)	(3 402)
Montant net généré par les activités d'exploitation		44 868	95 636
Trésorerie générée par les activités de placement			
Achat de biens et équipements	9	(1 428)	(973)
Placements		(114 396)	(76 578)
Produit de la cession de biens et équipements		-	42
Montant net généré par les activités de placement		(115 824)	(77 509)
Trésorerie générée par les activités de financement			
Produit de la souscription d'actions		102 963	1374
Rachat d'actions ordinaires		(10 546)	(3 805)
Dividendes payés		(3 341)	(2 440)
Montant net généré par les activités de financement		89 076	(4 871)
Augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces		18 120	13 256
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces:			
Au début de l'exercice		55 838	38 795
Augmentation nette tel qu'indiqué ci-dessus		18 120	13 256
Gains/ (pertes) de change sur l'actif liquide		(18 763)	3 787
A la clôture de l'exercice		55 195	55 838

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de ses filiales en Afrique du Sud (African Reinsurance Corporation - South Africa) et en Egypte (Africa Retakaful).

2. Adoption de normes nouvelles et révisées en matière d'informations financière 'IFRS)

- (a) Normes nouvelles et amendements aux normes publiées pour compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

	En vigueur pour compter du:
<i>Amendements et normes révisées</i>	
IFRS 1 : Première application des IFRS- Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon l'IFRS 7 pour les premiers adoptants.	1er juillet 2010
IFRS 1 : Première application des IFRS-Amendements résultant des améliorations annuelles de mai 2010.	1er janvier 2011
IFRS 3 : Regroupements d'entreprises – Amendements résultant des améliorations annuelles de mai 2010.	1er juillet 2010
IFRS 7 : Instruments financiers: Informations à fournir – Amendements résultant des améliorations annuelles de mai 2010.	1er janvier 2011
IAS 1 : Présentation des états financiers – Amendements résultant des améliorations annuelles de mai 2010.	1er janvier 2011
IAS 24 : Information relative aux parties liées – Définition révisée des parties liées	1er janvier 2011
IAS 32 : Instruments financiers: Présentation – Amendements relatifs au classement des émissions de droits	1er février 2010
IAS 34 : Information financière intermédiaire - Amendements résultant des améliorations annuelles de mai 2010.	1er janvier 2011
Interprétations nouvelles IFRIC 14, IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction; paiements à l'avance d'un financement minimal.	1er janvier 2011
IFRIC 19 : Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1er juillet 2010



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

(b) Normes et interprétations nouvelles et amendées publiées mais non encore applicables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	En vigueur pour compter de:
<i>Normes nouvelles et amendements à des normes existantes</i>	
IFRS 1 : Première adoption de normes d'information financière – remplacement de certaines "dates fixes" pour certaines exceptions par la « date de passage aux IFRS » ; et exemption supplémentaire pour les entités qui sortent des turbulences de l'hyperinflation.	1er juillet 2011
IFRS 7 : Instruments financiers: Informations à fournir – Amendements visant à améliorer la communication d'informations sur le transfert d'actifs financiers	1er juillet 2011
IFRS 7, Instruments financiers: Informations à fournir – Amendements visant à améliorer la communication d'informations sur la compensation d'actifs et de passifs financiers.	1er janvier 2013
IFRS 7, Instruments financiers: Informations à fournir – Amendements exigeant des informations sur la première application de l'IFRS 9	1er janvier 2013 ou à toute autre date ultérieure à l'entrée en vigueur de l'IFRS 9
IFRS 9 : Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs financiers	1er janvier 2015
IFRS 9 : Instruments financiers – Comptabilité de couverture et décomptabilisation	1er janvier 2015
IFRS 10: Etats financiers consolidés	1er janvier 2013
IFRS 11: Partenariats	1er janvier 2013
IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1er janvier 2013
IFRS 13 : Evaluation de la juste valeur	1er janvier 2013
IAS 1 : Présentation des états financiers – présentation des autres éléments comptabilisés en capitaux propres	1er janvier 2012

IAS 12 : Impôt sur le résultat - Amendement à portée limitée (recouvrements des actifs sous-jacents)	1 2012
IAS 19: Avantages du personnel (2011)	1er janvier 2013
IAS 27: Etats financiers séparés (2011)	1er janvier 2013
IAS 28 : Participation dans des entreprises associées (2011)	1er janvier 2013
IAS 32 : Instruments financiers: Présentation – Amendements des directives relatives à l'application de la compensation des actifs et passifs financiers	1er janvier 2014
<i>Nouvelle interprétation</i>	
IFRIC 20 : Frais de couverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	1er janvier 2013

(c) Impact des nouvelles normes et des normes et interprétations amendées sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre et les exercices suivants

IAS 27 : Etats financiers séparés (2011)

Version amendée de l'IAS 27 qui ne se rapporte plus aujourd'hui qu'aux exigences en matière d'établissement d'états financiers séparés et qui, pour l'essentiel, est une copie identique de l'IAS 27 relative aux états financiers consolidés et séparés. Les exigences en matière d'établissement d'états financiers consolidés sont maintenant contenues dans l'IFRS 10 intitulée *Etats financiers consolidés*.

La norme veut que lorsqu'une entité prépare des états financiers séparés, les investissements dans les filiales, les entités associées et les entités contrôlées conjointement soient comptabilisés soit à leur coût réel, soit conformément aux dispositions de l'IFRS 9 sur les instruments financiers

La norme traite également de la comptabilisation des dividendes et de certaines réorganisations et énonce un certain nombre de règles en matière d'information financière.

**IFRS 9: Instruments financiers (2009)**

L'IFRS 9 définit de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation des actifs financiers, à savoir :

- Les titres de créance qui satisfont aussi bien au test de "plan d'entreprise" qu'au test de « caractéristiques de flux de trésorerie » sont évalués aux coûts d'amortissement (le recours à la juste valeur est facultatif dans certains cas rares) ;
- L'investissement dans les instruments de capitaux propres peut être désigné comme « juste valeur par le biais d'autres éléments comptabilisés directement en capitaux propres, seuls les dividendes étant comptabilisés en pertes et profits ;
- Tous les autres instruments, y compris les produits dérivés, sont évalués à leur juste valeur, les variations étant comptabilisées en pertes et profits ;
- La notion de « produits dérivés incorporés » ne s'applique pas aux actifs financiers dans le cadre de la norme, et l'instrument doit être classifié et évalué conformément aux directives ci-dessus.

IFRS 9: Instruments financiers (2010)

Il s'agit d'une version révisée de l'IFRS 9 qui intègre les exigences révisées pour la classification et l'évaluation des passifs financiers et qui reprend les exigences de décomptabilisation existantes de l'IAS 39 intitulée *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

Les dispositions révisées relatives aux engagements financiers retiennent la même base d'évaluation des coûts d'amortissement pour la plupart des engagements. Les nouvelles exigences s'appliquent lorsqu'une entité choisit d'évaluer un engagement à sa juste valeur au moyen des pertes et profits. Dans ce cas, la part de la variation de la juste valeur liée aux variations du risque de crédit de l'entité elle-même sous la rubrique « autres éléments comptabilisés directement en capitaux propres » et non sous les pertes et profits.

IFRS 10: Etats financiers consolidés

Cette norme exige des sociétés mères qu'elles présentent des états financiers consolidés semblables à ceux d'une entité unique. Ces exigences remplacent ainsi les dispositions de l'IAS 27 sur les états financiers consolidés et séparés ainsi que celles du SIC 12 intitulé *Consolidation – Entités ad hoc* ».

La norme identifie les principes de contrôle et définit les méthodes qui permettent de savoir si un investisseur contrôle une entité dans laquelle il investit, auquel cas l'investisseur est tenu de consolider ses états financiers avec ceux de l'entité contrôlée. La norme définit également les principes de la préparation d'états financiers consolidés. Elle introduit un modèle de consolidation unique pour toutes les entités en se fondant sur le contrôle, et ce sans égard à la nature de l'investisseur (c'est-à-dire à la question de savoir si une entité est contrôlée au moyen de droits de vote ou d'autres arrangements contractuels, comme c'est couramment le cas dans les entités ad hoc). Dans le cadre de l'IFRS, ii y a contrôle lorsque:

- L'investisseur a des pouvoirs sur l'entité dans laquelle il investit;
- L'investisseur est exposé ou a des droits sur des rendements variables issus de son investissement ; et
- L'investisseur peut utiliser le pouvoir qu'il a sur l'entité dans laquelle il investit pour influencer sur les rendements.

IFRS 13 : Evaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 remplace par une seule norme l'ensemble des dispositions des IFRS existantes en matière d'évaluation de la juste valeur. Elle est le fruit des efforts conjoints de l'ISAB et du FASB visant à mettre en place un cadre convergent en matière de détermination de la juste valeur. La norme définit la juste valeur, fournit des orientations qui permettent de la déterminer et exige des informations sur son évaluation.

L'IFRS 13 n'apporte cependant aucun changement quant à la nature des éléments qui doivent être évalués ou communiqués à la juste valeur.



L'IFRS s'applique lorsqu'une autre norme exige ou permet d'évaluer ou de communiquer des informations sur un élément à la juste valeur. A quelques exceptions près, la norme exige des entités qu'elles classent ces éléments selon une « hiérarchie fondée sur la juste valeur » en s'appuyant sur leur nature:

- Niveau 1 – Prix cotés sur les marchés actifs pour les actifs ou les engagements identiques auxquels l'entité en question peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 – Eléments autres que les prix marchands cotés pris en compte au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement ou indirectement ;
- Niveau 3 – Eléments non observables pour l'actif ou le passif.

Les entités doivent communiquer diverses informations en fonction de la nature de l'évaluation de la juste valeur (par exemple selon qu'une information est prise en compte dans les états financiers ou qu'elle est tout simplement communiquée) et le niveau où elle est classée.

Améliorations aux IFRS (2010)

Ces améliorations modifient sept (07) règles, ce à quoi il faut ajouter leur effet d'entraînement sur diverses autres règles. Elles sont le résultat du cycle d'améliorations annuelles 2008-2010 de l'IASB.

Les principaux amendements sont les suivants:

- IFRS 1 – Modification des politiques comptables à la première adoption et amendements des coûts de base supposés (base de réévaluation, actifs réglementaires) ;
- IFRS 3/IAS 27 - Clarification des exigences applicable en période transitoire, évaluation des intérêts qui ne confèrent pas de contrôle ;
- Informations à fournir dans les états financiers - Clarification du contenu de l'état de variation des capitaux propres (IAS 1), informations sur les états financiers

(IFRS 7) et événements et transactions majeurs dans les rapports intérimaires (IAS 34).

- IFRIC 13 – Juste valeur pour les crédits d'attribution .

Amendements à l'IFRS 7 - Instruments financiers: Informations à fournir

Ces amendements découlent du réexamen approfondi des activités hors bilan de l'IASB.

Les amendements définissent de nouvelles informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les transactions de transfert d'actifs financiers (les opérations de titrisation par exemple), notamment de comprendre les effets éventuels de tout risque qui pourrait demeurer au sein de l'entité qui transfère l'actif. Les amendements exigent également des informations supplémentaires en cas de volume disproportionné des transactions de transfert à la clôture de la période de reporting.

Impôt différé: Recouvrement d'actifs sous-jacents (Amendements à l'IAS 12)

Ces amendements portent sur l'IAS 12 relatif à l'impôt sur le résultat. Ils partent du postulat que le recouvrement de la valeur comptable d'un actif évalué à l'aide du modèle de la juste valeur défini dans l'IAS 40 intitulé Immeubles de placement se fera normalement à la vente.

En conséquence, le SIC 21 sur l'impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non dépréciables réévalués – ne s'appliquera plus aux immeubles de placement évalués à la juste valeur. Les amendements regroupent également dans l'IAS 12 le reste des directives antérieurement contenues dans le SIC 21 qui cesse ainsi d'exister.

(d) Adoption précoce de normes

La Société n'a adopté précocement aucune norme nouvelle ou amendée en 2011.



3. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales de d'information financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le dollar des Etats Unis (US\$'000) et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes inter-sociétés ont été supprimés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres en suspens et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la foi du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des contrats d'assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également



des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres en suspens et les sinistres survenus

mais non déclarés. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan. Sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.



Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéficiaires ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(f) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples :

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations, équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes de la cession à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.



(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Juste valeur sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

(j) Comptes de réassurance à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de récession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en

chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est porté dans le compte des profits et pertes de la période.

(k) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(l) Conversion de devises

(i) Monnaie de compte et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte des résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.



Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la fin de la période considérée;
- b) Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions) ;
- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué au preneur, une compagnie au sein du Groupe, sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte des profits et pertes de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés générés par les opérations de la filiale en Afrique du Sud, et leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine.

Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte des profits et pertes sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan.

Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.



Notes Annexées aux États Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
4 Placements		
i) Placements par catégorie		
Dépôts bancaires	440 022	386 903
Dépôts auprès des cédantes	118 174	114 244
Valeurs à taux fixe portées au compte des profits et pertes	83 037	55 571
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	83 302	74 445
Valeurs à taux flottant au cours du marché	11 882	12 004
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits et pertes	59 745	36 799
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	10 989	8842
	807 151	688 808

Les placements conservés à échéance sont portés aux états financiers du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre 2011 était de 82464261 \$EU (2010: 73 516 340 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 11 293 257 \$EU (2010: 9 147 343 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2011 %	2010 %
Placements productifs d'intérêts libellés en:		
Dollar des Etats-Unis	1,99	3,36
Euro	1,78	3,43
Rand sud-africain	5,62	7,01

iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable.

- Niveau 1: La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur les marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2: La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ;
- Niveau 3: La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation qui tiennent compte de données relatives à l'actif et au passif non fondées sur des informations du marché observables (données inobservables).

**4 Placements (Suite)****iii) Evaluations à la juste valeur constatée dans l'état de la situation financière (Suite)**

	31/12/2011			Total '000 \$EU
	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	
Actif financier à la juste valeur par le biais des profits et des pertes				
Actif non dérivé retenu pour les transactions	140 382	-	-	140 382
Actif financier disponible pour la vente				
Effets remboursables par anticipation	2400	-	-	2 400
Total	142 782	-	-	142 782

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte des profits ou pertes et les placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits ou pertes.

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
5 Coûts d'acquisition différés		
Solde au 1er janvier	32 046	28 980
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	(1 078)	739
	30 968	29 719
Décaissements effectués pendant l'exercice	(30 968)	(29 719)
Règlements différés pendant l'exercice	35 892	32 046
Au 31 décembre	35 892	32 046
6 Comptes de réassurance à recevoir		
Soldes bruts dus par des compagnies	154 637	121 871
Provision pour perte de valeur	(12 796)	(10 870)
	141 841	111 001
Composition:		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	85 891	51 864
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	55 950	59 137
	141 841	111 001
7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
Sinistres à recouvrer	17 575	13 483
Primes de rétrocession	16 642	8 820
	34 217	22 303



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
8 Biens de placement Coût		
Au 1er janvier	10 295	10 475
Transfert	(591)	(180)
Additions	6	-
Au 31 décembre	9 710	10 295
Amortissement		
Au 1er janvier	1 531	1 411
Dotations de l'exercice	172	120
Au 31 décembre	1 703	1 531
Valeur comptable nette	8 007	8 764
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de résultat au titre des biens de placement:		
Revenus locatifs (Note 16)	2 059	1 473

Les biens de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca. .

Selon Knight Frank, une agence d'experts immobiliers, au 17 avril 2012, la juste valeur de l'immeuble abritant le Siège était de 45,53 millions \$EU (valeur comptable nette : 6,745 millions \$EU).

Selon l'agence d'experts immobiliers Elodie Cantal SARL, au 1er avril 2012, la juste valeur de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Casablanca était de 4,831 millions \$EU (valeur comptable nette : 3,801 millions \$EU).

Selon Knight Frank Kenya, une agence d'experts immobiliers, au 22 octobre 2010, la juste valeur de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Nairobi était de 7,638 millions \$EU (valeur comptable nette : 2,417 millions \$EU).

**9 Immobilisations corporelles**

	Biens en construction '000 \$EU	Biens immobiliers, terrains en location et terrains '000 \$EU	Installations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2011:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2011	1 134	7 917	2 742	555	12 348
Reclassements/Transferts	821	(215)	(78)	45	573
Acquisitions	294	20	905	209	1428
	2 249	7 722	3 569	809	14 349
Cessions (Coût)	-	-	(87)	(193)	(280)
Reprise des amortissements	-	-	86	77	163
Dotations aux amortissements	-	(160)	(876)	(235)	(1 271)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	2 249	7 562	2 692	458	12 961
Composition:					
Coût	2 249	9 402	11 053	1 244	23 948
Amortissements cumulés	-	(1 840)	(8 361)	(786)	(10 987)
	2 249	7 562	2 692	458	12 961
Exercice clos le 31 décembre 2010:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2010	1 032	8 074	3 170	436	12 712
Acquisitions	102	32	537	302	973
	1 134	8 106	3 707	738	13 685
Cessions (Coût)	-	-	(88)	(240)	(328)
Reprise des amortissements	-	-	178	307	485
Dotations aux amortissements	-	(189)	(1 055)	(250)	(1 494)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	1 134	7 917	2 742	555	12 348
Composition:					
Coût	1 134	9 823	10 213	1 078	22 248
Amortissements cumulés	-	(1 906)	(7471)	(523)	(9 900)
	1 134	7 917	2 742	555	12 348

Sont inclus au chapitre des biens immobiliers, terrains en location et terrains en pleine propriété des montants de 4 043 875 \$EU (2010: 4 602 209 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.

10 Soldes de réassurance à payer

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	54 176	59 639
Soldes dus aux récessionnaires	21 693	10 660
	75 869	70 299



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

11 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé :

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Au 1er janvier	666	244
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	(121)	28
Etat des revenus/charges/(crédits) globaux (Note 20)	259	394
Au 31 décembre	804	666

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.11 '000 \$EU	Imputé au compte des P&P '000 \$EU	31.12.11 '000 \$EU	31.12.10 '000 \$EU
Biens et équipements	49	(3)	46	(32)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	617	262	879	670
Exchange rate impact on opening balance	(121)	-	(121)	28
Passif net de l'impôt différé	545	259	804	666

12 Provisions techniques

i) Analyse des soldes en suspens

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Réserve pré-événement pour risques catastrophes et inconnus*	31 255	-
Provision pour sinistres déclarés	325 810	338 186
Provision pour les IBNR	61 875	65 405
Réserve de conversion cumulée	(8 586)	(5 566)
Total sinistres en suspens	410 354	398 025
Provision pour primes non acquises	150 005	125 585
	560 359	523 610
Composition:		
- au titre de l'exercice sous revue	273 011	261 164
- au titre d'exercices précédents	287 348	262 446
	560 359	523 610

*Il s'agit d'une réserve de sécurité adoptée par la Direction générale pour protéger les acceptations pour propre compte et se protéger contre les événements imprévus exclus du programme de rétrocession. Le montant de cette réserve est ajusté chaque année en fonction du volume du portefeuille.



Notes Annexées aux Etats Financiers

African Reinsurance Corporation

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Exercice	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2010	2011
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000\$EU
Montant brut de la provision pour sinistres en suspens	59 963	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209347	261 164	273 011
Montant brut payé (cumulé):											
Après 1 an	26 429	31 313	51 705	57 284	62 705	67 544	101 635	129 787	97 119	49 797	
Après 2 ans	41 756	46 869	108 364	82 214	84 301	103 671	150 639	169 220			
Après 3 ans	45 040	51 766	120 900	88 984	94 188	120 671	173 387				
Après 4 ans	47 619	54 390	126 063	96 259	102 347	127 358					
Après 5 ans	49 086	55 970	130 004	101 007	106 503						
Après 6 ans	50 602	63 019	131 686	103 649							
Après 7 ans	51 105	64 921	132 977								
Après 8 ans	51 885	66 744									
Après 9 ans	52 383										
Après 10 ans											
Réestimé:											
Exercice clôture:	59 963	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011
Après 1 an	46 458	71 092	131 985	128 836	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	130 291	
Après 2 ans	57 352	74 086	132 575	114 114	136 360	137 660	205 816	213 216			
Après 3 ans	53 824	70 714	137 471	132 279	120 260	143 870	214 133				
Après 4 ans	55 422	65 032	144 008	111 528	124 345	142 926					
Après 5 ans	54 499	79 765	137 500	112 969	117 327						
Après 6 ans	59 444	70 005	139 522	110 112							
Après 7 ans	54 242	71 670	137 489								
Après 8 ans	55 930	69 071									
Après 9 ans	53 713										
Après 10 ans											
Excédent/ (Déficit) brut	6 250	(4 467)	(3177)	25 461	31 588	(5 535)	(29 793)	(34 140)	4 506	130 873	



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

13 Autres réserves

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Réserve générale	129 774	101 721
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistres	7 200	6 400
Réserve pour ajustement de la valeur marchande	(236)	64
Réserve de conversion	(20 689)	(1 811)
	122 343	112 668

(i) réservée générale

conformément à la résolution n° 4/1992 du conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) réserve pour fluctuations de change

il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le groupe mène ses opérations.

(iii) réserve pour fluctuation de sinistres

elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) réserve de conversion

cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

(v) réserve pour ajustement de la valeur marchande

la réserve pour ajustement de la valeur marchande constitue le gain ou la perte latent découlant des variations de la juste valeur de l'actif financier non dérivé et mis en vente.

les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans le tableau de variation des capitaux propres à la page 38.

14 Capital-actions

	2011 Nombre	2010 Nombre
Autorisé	5 000 000	5 000 000
Entièrement libéré	2 648 851	1 990 594
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré au 31 décembre	264 885	199 059
Valeur nominale par action	100\$EU	100 \$EU

**15 Prime acquise**

La production par branche s'analyse ainsi qu'il suit:

	2011			2010		
	Brut	Rétro- cession	Net	Brut	Rétro cession	Net
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Incendie et Accident	467 185	(25 762)	441 423	503 617	(29 408)	474 209
Maritime et Aviation	111 519	(38 315)	73 204	94 169	(21 089)	73 080
Vie	23 798	(4 845)	18 953	19 123	(2 629)	16 494
	602 502	(68 922)	533 580	616 909	(53 126)	563 783

16 Produits de placements

	2011	2010
	'000 \$EU	'000 \$EU
Intérêts créditeurs	20 903	20 258
Intérêts sur les dépôts de réassurance	2 167	2 049
Revenus locatifs	2 059	1 473
Dividendes provenant de la participation au capital de sociétés	1 747	1 035
Pertes de conversion sur les placements (Pertes)/Gains sur la juste valeur des placements effectués	392	(47)
	(547)	6 777
Frais de gestion	(507)	(402)
	26 214	31 143

17 Autres revenus d'exploitation

Honoraires	1 073	1 350
(Perte)/Gain sur la cession de biens et équipements	(6)	42
Autres	21	21
	1 088	1 413



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

18 Charge de sinistres

	2011			2010		
	Brut '000 \$EU	Rétro- cession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétro cession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Charge de sinistres par branche						
Incendie et Accident	275 669	(6 064)	269 605	299 861	(1 774)	298 087
Maritime et Aviation	39 729	(5 046)	34 683	46 770	(8 174)	38 596
Vie	10 342	(2 634)	7 708	11 936	(1 423)	10 513
Total	325 740	(13 744)	311 996	358 567	(11 371)	347 196

19 Frais de gestion

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Dépenses de personnel	18 468	17 490
Honoraires du Commissaire aux comptes	239	243
Dotations aux amortissements	1 443	1 614
Charges de moins-values sur comptes	3 422	1 734
Frais de location-exploitation	397	202
Frais de réparation et d'entretien	560	519
Honoraires de consultants	653	705
Frais et indemnités de voyage	804	733
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	1 011	661
Eau & Electricité	1 137	305
Assurance	481	411
Frais de communication	476	492
Publicité et frais de représentation	430	369
Formations et frais d'abonnement	421	481
Frais médicaux	362	239
Outils informatiques et frais connexes	284	224
Transport et maintenance	248	219
Frais bancaires et autres frais	238	244
Charges diverses de bureau	135	135
Frais juridiques	46	50
Dons	25	24
	31 282	27 094

Sont incluses dans les dépenses de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 464 907 \$EU (2010: 2 307 546 \$EU).



20 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	3 041	3 008
Impôt sur le revenu différé (Note 11)	259	394
	3 300	3 402

21 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 21 juin 2012, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, un montant de 3,5 \$EU par action (2010: 2 \$EU) pour un total de 2 648 851 actions, soit au total 8 544 876,5\$EU (2010: 3 981 188 \$EU). Ce dividende est imputé aux capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

22 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations :

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	72 499	68 265
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1 443	1 614
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	6	(42)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers	(17)	(2 938)
Variations relatives aux:		
- comptes de réassurance à payer	15 761	52 337
- comptes de réassurance à recevoir	(34 560)	(19 637)
- autres soldes à payer	(2 538)	1 666
- autres soldes à recevoir	(4 287)	(2 227)
Produits des opérations	48 307	99 038

23 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

- i) Aucun actionnaire ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	407	205
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 567	1 783
- Indemnités de fin de service	1 165	604



24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2010, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

**24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)**

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011 (En '000 \$EU)							
ACTIF FINANCIER							
Encaisse et quasi-espèces	55 195	-	-	-	-	-	55 195
Comptes de réassurance à recevoir	85891	36087	6 203	5664	5 268	2 728	141 841
Placements:							
- Dépôts bancaires	440 022	-	-	-	-	-	440 022
- Dépôts auprès des cédantes	14 651	28 700	16 915	9 207	8 283	40 418	118 174
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	6 492	6 523	10 408	16 497	5 666	37 451	83 037
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	9 776	2 263	7 451	12 699	8 720	42 393	83 302
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	854	500	5 517	2 390	2 621	-	11 882
Placements en actions à la juste valeur	59 745	-	-	-	-	-	59 745
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	-	10 989	10989
Total	672 626	74073	46 494	46457	30 558	133 979	1 004187
PASSIF FINANCIER							
Comptes de réassurance à payer	50 811	9049	5 665	5066	3 772	1 506	75 869
Sinistres en suspens	139 779	111 058	45 360	42007	72 150	-	410 354
Total	193 890	120 107	51 025	47 073	75 922	1 506	486 223



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

24. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2010						
(En milliers \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	55 838	-	-	-	-	55 838
Comptes de réassurance à recevoir	63 765	23 984	4 396	12 118	6 738	111 001
Placements:						
- Dépôts bancaires	386 902	-	-	-	-	386 902
- Dépôts auprès des cédantes	16 340	30 121	12 355	10 494	44 934	114 244
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	5 228	3 532	4 535	10 594	31 682	55 571
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	592	10 041	4 665	10 591	48 556	74 445
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	1 000	1 865	500	3 021	5 618	12 004
Placements en actions à la juste valeur	36 799	-	-	-	-	36 799
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	8 842	8 842
Total	566 464	69 543	26 451	46 818	146 370	855 646
PASSIF FINANCIER						
Comptes de réassurance à payer	51 864	6 139	2 022	6 340	3 934	70 299
Sinistres en suspens	135 579	107 721	43 997	40 746	69 982	39 8025
Total	187 443	113 860	46 019	47 086	73 916	468 324

Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Les tableaux des pages 63 et 64 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2010 et 2011. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.

24. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

Risque de change(Suite)

Au 31 décembre 2011:

(En '000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	Livre brit.	CFA/EUR	Dirham maroc.	Livre égypt.	Naira	Shilling kenyan	Roupie mauric.	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	24 602	18	933	10 268	4 290	19	11 384	1 509	1 722	450	55 195
Comptes de réassurance à recevoir	34 565	83	776	21 144	11 953	2 298	16 609	7 253	2 871	44 289	141 841
Placements;											
- Dépôts bancaires	239 057	118 528	2 646	31 335	10 943	5 447	7 741	16 256	1 022	7 047	440 022
- Dépôts auprès des cédantes	14 439	4 803	283	31 884	31 125	5 862	12	637	92	29 037	118 174
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	36 621	39 189	3 520	3 707	-	-	-	-	-	-	83 037
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	68 364	11 702	-	3 236	-	-	-	-	-	-	83 302
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	11 492	-	390	-	-	-	-	-	-	-	11 882
- Placements en actions à la valeur actuelle	22 748	31 457	-	3 385	-	-	1 282	873	-	-	59 745
- Placements en actions à la valeur amortie	10 352	-	-	-	-	-	637	-	-	-	10 989
Total	462 240	205 780	8 548	104 959	58 311	13 626	37 665	26 528	5 707	80 823	1 004 187

PASSIF

Soldes de réassurance à payer	59 946	2 606	1 653	8 224	-	5	-	-	-	3 435	75 869
Sinistres en suspens	74 840	118 723	708	2 964	636	9 042	14 629	17 766	13 093	157 953	410 354
Total	134 786	121 329	2 361	11 188	636	9 047	14 629	17 766	13 093	161 388	486 223

24. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

Risque de change(Suite)

Au 31 décembre 2010:
(En '000 \$EU)

ACTIF	\$EU	Rand	Dirham	CFA/EUR	Livre égypt.	Naira	Shilling kenyan	Roupie maur.	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	26 745	1 555	6 478	8 521	196	6 868	76	2 292	3 107	55 838
Comptes de réassurance à recevoir	22 962	157	6806	16 185	453	16 376	7 705	2 114	38 243	111 001
Placements										
- Dépôts bancaires	115 491	199 321	7 766	33 783	5 227	2 617	11 834	4 682	6 182	386 903
- Dépôts auprès des cédantes	11 878	6 309	26 947	35 093	4 937	12	739	89	28 240	114 244
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	24 118	24 283	-	4 085	-	-	-	-	3 085	55 571
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	57 562	13 592	-	3 291	-	-	-	-	-	74 445
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	11 613	-	-	-	-	-	-	-	391	12 004
- Placements en actions à la valeur actuelle	12 283	19 660	-	3 088	-	1 307	461	-	-	36 799
- Placements en actions à la valeur amortie	8 205	-	-	-	-	637	-	-	-	8 842
Total	290 857	264 877	47 997	104 046	10 813	27 817	20 815	9 177	79 248	855 647
PASSIF										
Solde de réassurance à payer	58 059	2 768	1	3 263	1 076	-	-	-	5 132	70 299
Sinistres en suspens	54 873	129 326	28 370	41 500	5 884	16 904	16 684	8 444	96 040	398 025
Total	112 932	132 094	28 371	44 763	6 960	16 904	16 684	8 444	101 172	468 324



24. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des récessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

25. Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.



Notes Annexées aux États Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2011

26 Engagements

(i) Engagements de capitaux

Les dépenses en capital engagées à la date de reporting mais non prises en compte dans les états financiers se présentent comme suit:

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
Biens et équipements	-	-

(ii) Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliables s'établit comme suit :

	2011 '000 \$EU	2010 '000 \$EU
1 an au plus	-	-
Entre 1 et 5 ans	-	-
	-	-

Compte de résultat consolidé par branche



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2011 '000 \$EU	Total 2010 '000 \$EU
Résultats techniques:					
Prime brute souscrite	485 602	120 329	25 559	631 490	627 532
Prime brute acquise	467 185	111 519	23 798	602 502	616 909
Rétrocession	(25762)	(38 315)	(4845)	(68 922)	(53 126)
Prime nette acquise	441 423	73 204	18 953	533 580	563 783
Commissions & charges	1 902	4 828	1 184	7 914	9 194
Sinistres bruts payés	(241 057)	(32 060)	(10 845)	(283 962)	(322 859)
Charge de sinistres brute	(275 669)	(39729)	(10 342)	(325 740)	(358 567)
Déduire: Part des rétrocessionnaires	6 064	5 046	2 634	13 744	11 371
Charge de sinistres nette	(269 605)	(34683)	(7 708)	(311 996)	(347 196)
Coût d'acquisition	(120 387)	(26 556)	(5 051)	(151 994)	(161 682)
Frais de gestion	(23 810)	(6 059)	(1 413)	(31 282)	(27 094)
Bénéfice de souscription	29 523	10 734	5 965	46 222	37 005
Produits de placements et autres revenus nets				27 302	32 556
Coûts de financement – Pertes de change				(1 025)	(1 296)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				72 499	68 265
Impôt sur le revenu				(3 300)	(3 402)
Bénéfice de l'exercice				69 199	64 863

